



MONTREAL

Hausses de taxes modérées

Page A 4



IRAK

Le gouvernement d'al-Maliki en péril

Page A 5

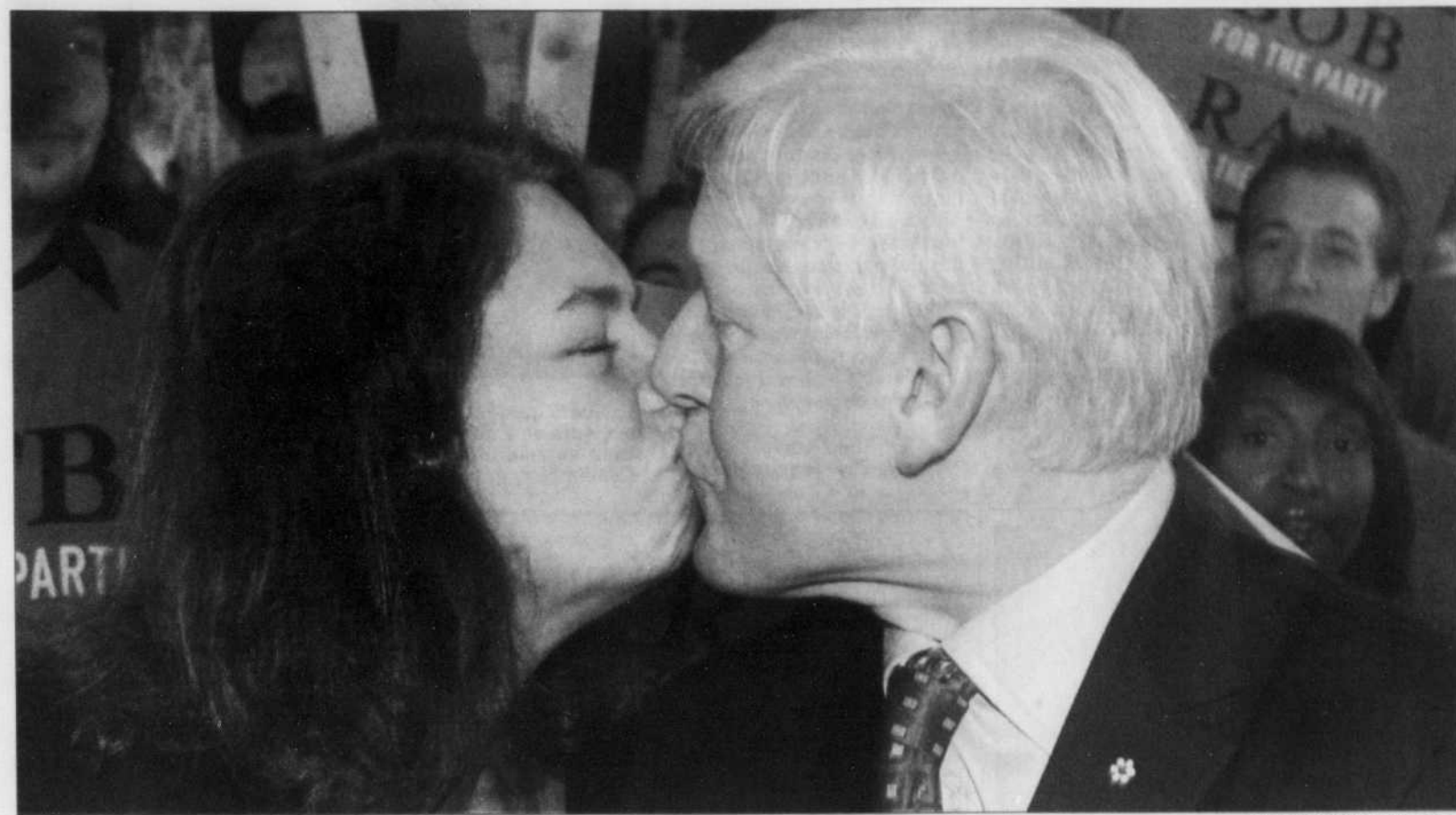
www.ledevoir.com

LE DEVOIR

Vol. XCVII N° 273

LE JEUDI 30 NOVEMBRE 2006

85¢ + TAXES = 1\$



Bob Rae s'est présenté hier au congrès du Parti libéral fédéral en compagnie de son épouse, Arlene Perly Rae.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Impasse entre les médecins et Québec

«Le "cover charge" pour commencer à parler est de 1,3 milliard», dénonce Jérôme-Forget

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ
ROBERT DUTRISAC

L'intervention du Conseil des services essentiels (CSE) dans le conflit qui oppose le gouvernement aux médecins spécialistes n'a pas donné de résultats hier. Au cours de la journée, la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) a déposé une contre-offre sur le rattrapage salarial, dont l'acceptation aurait mis fin aux moyens de pression. Mais la proposition a été immédiatement rejetée par Québec, qui l'a jugée «démessurée et déraisonnable».

Comme point de départ du futur processus de médiation, la FMSQ a proposé dans sa contre-offre un rattrapage de 20 % de 2007 à 2010 ainsi qu'un gel jusqu'en 2014. Dimanche, Québec avait plutôt offert 15 % de rattrapage d'ici 2014. Selon le gouvernement, cette somme aurait porté le salaire annuel moyen des spécialistes à 336 000 \$ dans huit ans, soit une hausse de 83 000 \$ (32,6 % au total).

La FMSQ estime que sa contre-offre représente un investissement de 90 millions de plus que ce que propose Québec, soit environ 11 000 \$ de plus par année pour chaque médecin spécialiste. «Cet effort s'inscrit dans le cadre financier de l'État, croit le président de la FMSQ, Gaétan Barrette. Nous ne faisons que déplacer certains montants qui ont été prévus dans la proposition du ministère. La seule chose qui change, c'est l'échéancier».

Très déçu de la réaction de Québec, M. Barrette juge qu'il y a «impasse absolue à cause de l'absolue incapacité du gouvernement de nous faire une proposition raisonnable [...]». On veut une proposition de départ qui ait un effet maintenant.

À Québec, la présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget, et le ministre de la Santé et des



Philippe Couillard

VOIR PAGE A 8: MÉDECINS

Oui à la nation... autochtone

Le PLC adopte une résolution d'urgence réclamant un changement constitutionnel et reconnaissant la légitimité des gouvernements autochtones

HÉLÈNE BUZZETTI

Le débat sur la nation, que le Parti libéral du Canada voulait s'éviter en retirant la motion portant sur le Québec, a resurgi sous une forme inattendue hier à l'ouverture de son congrès à Montréal. La Commission des peuples autochtones a adopté en matinée une résolution d'urgence reconnaissant les nations autochtones et l'égalité de leurs gouvernements avec ceux des provinces et le fédéral. Et puisque, à l'instar de tous les autres ateliers, il n'y avait à peu près personne, la résolution est passée sans problème.

Cette résolution, qui tient sur une page, déclare en guise de préambule «que le Canada a été fondé par

trois nations, à savoir les peuples autochtones, les Anglais et les Français». Elle invite donc le PLC à reconnaître «que les peuples autochtones forment autant de nations au sein de la nation canadienne». En outre, elle va beaucoup plus loin que celle, retirée, sur le Québec en ce qu'elle réclame un changement constitutionnel et reconnaît la légitimité des gouvernements autochtones «comme troisième ordre de gouvernements».

Son parrain, Bob Goulais, reconnaît qu'il s'agit d'une réponse au débat sur la nation québécoise, dont les autochtones se sentent exclus. «Quand l'aile québécoise du PLC a présenté sa résolution, cela a provoqué un déclic, a-t-il expliqué au Devoir. Il est temps qu'on aille de l'avant avec l'autodétermination et avec

des changements constitutionnels reconnaissant les peuples autochtones comme des nations.»

Selon M. Goulais, un débat constitutionnel est nécessaire car une simple motion à la Chambre des communes comme celle que le premier ministre Stephen Harper a présentée dans le cas des Québécois constitue à son avis une «approche expéditive».

M. Goulais se réjouit que l'ex-premier ministre Paul Martin soit allé s'asseoir à ses côtés après l'adoption de sa résolution. Depuis sa défaite, M. Martin a fait des autochtones sa nouvelle priorité. M. Goulais appuie Ken Dryden au premier tour mais ne sait toujours pas

VOIR PAGE A 8: NATION

Autres informations en page A 3 ■ L'éditorial de Bernard Descôteaux en page A 6

Une composante de l'UQAM sur le campus de l'UdeM

L'INRS pourrait être le premier occupant du futur campus Outremont

KATHLEEN LÉVESQUE

L'Institut national de la recherche scientifique (INRS), un établissement du réseau de l'Université du Québec, pourrait être le premier occupant du futur campus Outremont de l'Université de Montréal. Des discussions sont en cours afin d'y implanter un pavillon dédié aux nanosciences d'ici 2010.

Joint à Paris, le directeur général de l'INRS, Pierre Lapointe, a confirmé au Devoir son intention de regrouper les activités scientifiques du secteur de l'énergie et des matériaux, actuellement à Varennes, ainsi que les télécommunications, dont les laboratoires sont situés à la Place Bonaventure. Le projet de plusieurs dizaines de millions de dollars sera présenté officiellement au conseil d'administration en janvier prochain.

«Nous sommes en discussion avec l'Université de Montréal. C'est un de nos plus gros partenaires dans tous nos dossiers, y compris celui-ci. On s'est fait offrir ce site-là. C'est vrai. [...] Mais ça dépend de ce que l'Université de Montréal met à Outremont. Si on installe là

VOIR PAGE A 8: INRS

Après la politique, la religion

Le pape rencontre les orthodoxes et reconforte les derniers catholiques d'Orient

CHRISTIAN RIOUX

Istanbul — Après une première journée très politique marquée par des signes d'apaisement à l'égard du monde musulman, le pape Benoît XVI a consacré la deuxième journée de son voyage en Turquie à rencontrer les fidèles.

Terre des premiers chrétiens et de saint Paul, la Turquie est aujourd'hui un pays presque sans catholiques. C'est donc loin des foules qu'il attire habituellement et devant un parterre d'à peine quelques centaines de personnes dispersées que le pape Benoît XVI a dit en plein air la première messe de son voyage en Turquie.

Comme Paul VI et Jean-Paul II avant lui, il a célébré l'eucharistie sur le lieu dit de «la

maison de Marie», à quelques kilomètres d'Ephèse, sur la côte méditerranéenne. C'est là, dit-on, que la mère de Jésus aurait fini ses jours auprès de l'apôtre Jean. Découverte à la fin du XIX^e siècle après les révélations d'une voyante allemande, l'humble maison est devenue un sanctuaire. Elle est aujourd'hui visitée par trois millions de pèlerins chaque année, surtout des musulmans, qui honorent eux aussi la mère de Jésus.

Dans son homélie, le pape a tenu à reconforter la petite communauté chrétienne de Turquie et à dire sa «proximité» avec ceux qui, a-t-il affirmé, doivent «affronter chaque jour les difficultés de la vie». Le

VOIR PAGE A 8: RELIGION



Accompagné de Bartholomée I^{er}, Benoît XVI s'est rendu au Phanar, siège du patriarcat orthodoxe.

Arthur Quentin

présente ses têtes d'affiche...
Voici le must en cuisine!



Coffret de 4 outils de cuisine. Manches en hêtre, lames en acier inox. Fabriqué en France - 65\$.

3960, Saint-Denis, Montréal, H2W 2M2 514 843 7513

INDEX

Annonces	A 4	Météo	A 4
Avis publics	B 5	Monde	A 5
Culture	B 8	Mots croisés	B 5
Décès	A 4	Politique	A 3
Économie	B 1	Sports	B 6
Éditorial	A 6	Sudoku	A 4
Idées	A 7	Télévision	B 7



LES ACTUALITÉS

Parodie de *Brokeback Mountain*

Boisclair s'est prêté au jeu et le regrette amèrement

Le chef péquiste fait une apparition controversée dans un sketch des Justiciers masqués

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Si c'était à refaire, le chef du PQ, André Boisclair, ne participerait pas à un sketch humoristique comme la parodie de *Brokeback Mountain* dans laquelle il figurera sur la chaîne MusiMax pendant les Fêtes. Sa prestation a plongé la classe politique dans le malaise hier.

«Quand je vois la façon dont tout le débat est enclenché, c'est clair que je ne le referais pas», a confié M. Boisclair lors d'un point de presse. Il a précisé avoir participé à ce sketch «de bonne foi» et souligné que celui-ci n'était pas destiné au «bulletin de nouvelles». Questionné à savoir si sa participation découlait d'un manque de jugement de sa part, M. Boisclair s'est réfugié dans le même type de réponse qu'il donnait à l'époque où on l'interrogeait sur sa consommation de cocaïne lorsqu'il était ministre. «Franchement! [...] Quand même! [...] On peut aller à des questions essentielles, s'il vous plaît?»

Le sketch en question, dont M. Boisclair avait lu le scénario, met

en scène deux hommes nus, aux visages de Stephen Harper et de George W. Bush, s'adonnant, dans une tente, à des ébats sexuels avec de la crème fouettée et des cerises. M. Boisclair fait irruption et lance cette phrase: «Le Québec n'embarquera jamais là-dessus!»

Le premier ministre Jean Charest a réagi de manière évasive, disant qu'il laissait le «soin aux gens de porter un jugement là-dessus». Il a noté que de nos jours, on invite souvent les politiciens à participer à des émissions humoristiques. Or, bien que l'humour soit «une façon aussi de dire les choses», il ne permet pas «de dire n'importe quoi», a-t-il noté. Pendant la période de questions, le premier ministre, bien que traitant de sujets autres, a insisté plus qu'à son habitude sur le «manque de maturité» de son adversaire, soulignant au passage qu'il y a une «responsabilité qui vient avec son titre de chef de l'opposition officielle».

Plus tôt, le ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, avait qualifié la saynète de peu «édifiante». Son collègue de l'Environnement, Claude Béchar, a parlé

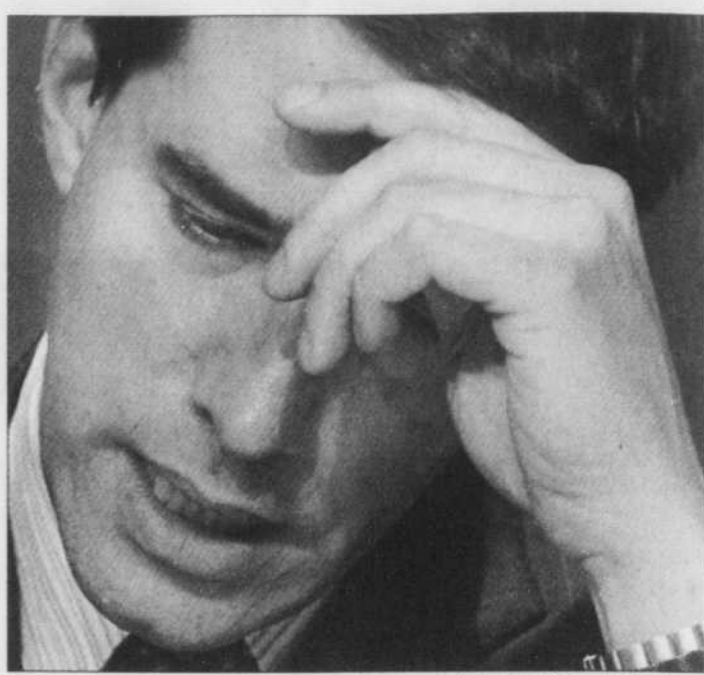
d'un document vidéo «très particulier», auquel il aurait refusé de prendre part. «Si le ridicule ne tue pas, parfois, il affaiblit», a pour sa part commenté le chef adéquat Mario Dumont. «Je pense qu'il n'aurait pas dû faire ça», a-t-il jugé. A ses yeux, on remet de plus en plus souvent en cause «le manque de jugement» du chef péquiste.

Selon nos sources dans la famille péquiste, certains étaient de très mauvaise humeur hier, même au sein de la députation. «Les politiciens sont sollicités effectivement souvent pour faire des choses [...] mais il est important que chaque politicien analyse les situations», a commenté le député péquiste doyen François Gendron tout en déplorant que les médias «fassent un plat» de cette affaire. «C'est honteux! Il [André Boisclair] sait qu'il a un déficit de crédibilité, et il s'en va faire une connerie pareille!», a par ailleurs confié au Devoir un ancien élu péquiste.

Chroniqueuse à TVA et au Devoir, Denise Bombardier a réclamé mardi soir la démission de M. Boisclair dans son éditorial à

l'émission *Le 22 heures*. Les auteurs du sketch, les Justiciers masqués, ont répondu hier en demandant à leur tour la démission de Mme Bombardier. Malgré les regrets du politicien, cette dernière affirmait hier: «Il a manqué de jugement une première fois lorsqu'il était ministre, et là, encore une fois, il a fait la preuve de cela.» Déplorant l'espace occupé par les humoristes dans la société québécoise, elle a noté que jamais René Lévesque, «reconnu comme un coureur de jupons», n'aurait accepté de «faire un caméo» dans une parodie de film porno. Marc Chevrier, politologue à l'UQAM, estime que le chef péquiste n'a pas «commis un crime». Mais à trop vouloir paraître décontractés, les politiciens oublient parfois qu'ils doivent «incarner une certaine gravitas», c'est-à-dire un certain sens de la dignité, estime-t-il. Or le rôle du protocole, note M. Chevrier, «sert précisément à leur rappeler qu'ils incarnent autre chose que leur stricte personne».

Le Devoir
Avec la Presse canadienne



MATHIEU BELANGER REUTERS
La participation d'André Boisclair à un sketch des Justiciers masqués ne l'aura pas aidé à accroître son capital de crédibilité. Bien au contraire, s'il faut en croire la chroniqueuse Denise Bombardier, qui a demandé la démission du chef péquiste.

Les Communes voteront sur la réouverture du débat sur le mariage gai

ISABELLE RODRIGUE

Ottawa — Pressé à la fois par le calendrier parlementaire et par sa promesse électorale, le gouvernement de Stephen Harper relancera le débat sur le mariage gai mercredi prochain.

Le gouvernement conservateur devrait soumettre au débat puis à un vote une motion proposant de rouvrir le débat. Si cette motion est adoptée, les Communes devraient alors se prononcer de nouveau pour accepter ou rejeter la légalisation du mariage entre conjoints de même sexe.

En point de presse hier, le leader parlementaire du gouvernement a confirmé l'intention des conservateurs, précisant toutefois que le débat pourrait être très court.

«La plupart des gens ont déjà indiqué leur position sur cette question. Je ne crois pas que ce sera un long débat», a indiqué Rob Nicholson à sa sortie des Communes.

Reste qu'au moins deux des députés conservateurs du Québec n'ont toujours pas décidé comment ils voteront lorsque la motion sera présentée. Christian Paradis (Mégantic-L'Érable) et Steven Blaney (Lévis-Bellechasse) veulent d'abord prendre le pouls des électeurs de leur comté avant de se prononcer.

«J'ai toujours dit que j'allais consulter les gens et tenir compte de la volonté des gens de mon comté pour me positionner sur cet enjeu-là», a expliqué M. Blaney, qui compte prendre connaissance de son sondage maison cette fin de semaine.

La députée Sylvie Boucher semble pour sa part avoir pris une décision, mais dit ne pas vouloir la divulguer avant la tenue du vote. «Par respect pour certaines personnes dans mon entourage, je ne le dirai pas aux journaux, je veux leur parler avant parce que c'est un vote important», a noté Mme Boucher.

À l'image du Parlement sur cette question controversée, la députation conservatrice du Québec est divisée.

Hier, Luc Harvey (Louis-Hébert) et le ministre Jean-Pierre Blackburn (Jonquière-Alma) ont confirmé qu'ils voteraient en faveur de la réouverture du dossier.

Leur collègue de la Beauce, le ministre de l'Industrie Maxime Bernier, est aussi de cet avis.

«Je crois que le dossier a été bâclé un petit peu», a fait valoir M. Harvey pour justifier sa décision de vouloir analyser de nouveau la question.

À l'opposé, les ministres Lawrence Cannon et Josée Verner n'ont jamais changé d'avis et appuient les mariages entre conjoints de même sexe.

Ils sont néanmoins en minorité au sein de leur parti, puisque la majorité des conservateurs s'opposent aux mariages gais et veulent donner aux parlementaires l'occasion de discuter de nouveau de toute l'affaire.

En amenant cette question devant les Communes, les conservateurs respectent une promesse de la dernière campagne électorale, au cours de laquelle ils s'étaient engagés à soumettre à un vote libre une motion qui suggérerait de rouvrir tout le débat.

Ils risquent fort de mordre la poussière, si l'on se fie aux résultats antérieurs. Les Communes, sous un gouvernement libéral, ont légalisé le mariage gai (158 contre 133 votes) en juin 2005.

Pour le vote à venir, non seulement le Nouveau Parti démocratique (NPD) continuera d'appliquer sa ligne de parti (en faveur du mariage gai), mais le Bloc québécois fera de même en donnant le mot d'ordre à ses députés de ne pas rouvrir le débat.

Quant aux libéraux, la décision reviendra à leur nouveau chef, qui sera nommé samedi. Lors du vote, en 2005, 32 libéraux s'étaient opposés au projet de loi légalisant le mariage entre conjoints de même sexe.

Plusieurs de ces députés ont été battus par des conservateurs lors des dernières élections.

Presse canadienne

Milieux humides: les nouvelles règles inquiètent les environnementalistes

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Les trois nouvelles règles édictées par Québec pour libéraliser le remblayage de petits milieux humides constituent «une politique dangereuse parce qu'elles permettront la destruction d'écosystèmes viables et de qualité», estiment deux groupes environnementaux qui suivent ces dossiers de près.

Pour Tommy Montpetit, du Front vert québécois — un organisme qui regroupe désormais plus de 80 comités de citoyens —, «il est plutôt hallucinant de penser que notre gouvernement ait émis cette directive aussi hâtivement. Un milieu humide de 5000 mètres carrés équivaut à un terrain de football. Québec les laissera le détruire s'il n'y a aucune espèce menacée et pas de lien avec des cours d'eau, et cela, sans aucune forme de compensation! C'est inacceptable, car plusieurs milieux humides de cette taille sont des écosystèmes intéressants et viables, dont rien ne justifie la destruction, surtout dans des milieux urbains où il ne reste pratiquement plus que des petits milieux humides. C'est un abandon aux promoteurs de ce qui reste en de nombreux endroits.»

Pour Charles-Antoine Drolet, le porte-parole de Nature-Québec en matière de biodiversité, cet organisme «n'est pas opposé au principe de faire un choix» entre les différents milieux humides d'un territoire, mais encore faut-il qu'il soit éclairé. Or, grâce au jeu des trois critères retenus par Québec pour libéraliser la destruction de ces petits milieux humides, on ne procédera plus, avant d'autoriser un projet, à une caractérisation complète, ce qui permet d'en évaluer la valeur et la viabilité, à son avis.

Tommy Montpetit et Charles-Antoine Drolet ont aussi tous deux déploré que Québec ne décrète pas une protection intégrale et automatique des grands milieux humides, dont la valeur environnementale et sociale leur apparaît évidente.

«Cela aurait pu compenser quelque peu pour ce qu'ils veulent faire aux petits milieux humides, explique Tommy Montpetit. Là, on voit où sont leurs préoccupations.»

Charles-Antoine Drolet voit dans la nouvelle norme un important glissement des priorités gouvernementales. «Le ministre [Thomas] Mulcair avait promis de sauver tous les milieux humides importants. Mais la politique annoncée à géométrie variable ne précise pas ce qui est important», dit-il, tout comme elle ne fixe aucun seuil précis pour la protection intégrale des milieux de grande valeur.

Cette politique, conclut Tommy Montpetit, constitue même un recul par rapport au niveau de protection négocié par le ministère de l'Environnement et la Ville de Longueuil, par exemple, pour protéger une grande partie de ses milieux humides, y compris de tout petits milieux, sans qu'on y trouve obligatoirement la rainette faux grillon, une espèce menacée. Longtemps adversaire de la Ville, M. Montpetit loue aujourd'hui le travail accompli par cette dernière, qui protège désormais 13 % de son territoire et qui a décrété la protection intégrale de plusieurs aires naturelles plus grandes chacune que le mont Royal.

Le Devoir

Listes d'attente: impossible d'avoir l'heure juste

Ottawa — Deux ans après l'entente des premiers ministres sur les normes en matière de soins de santé, il est toujours impossible de déterminer de façon fiable si les listes d'attente ont diminué, indique l'Alliance sur les temps d'attente, dans son bulletin provisoire.

Selon ce document, rendu public hier, le manque de données des provinces empêche l'ATA d'évaluer l'impact du plan de 41 milliards de dollars conclu en 2004, pour une durée de dix ans.

En vertu de cet accord, les provinces devaient fournir des indicateurs comparables sur l'accès aux soins, mais cela ne s'est pas produit.

«Nous n'avons pas cette information», a indiqué Colin McMillan, le président de l'Association médicale canadienne, en entrevue, hier.

Le rapport est basé sur les sites Internet mis sur pied dans huit des dix provinces pour fournir au public de l'information sur les temps d'attente, mais cette information comporte des lacunes, a-t-il expliqué. Ainsi, il a dit qu'on ne savait pas si les données affichées venaient d'être mises à jour ou dataient, et beaucoup de données étaient incomplètes.

Presse canadienne

LE RÉFLEXE LCN

Le matin avec Julie Couture et Karine Champagne.

EN DIRECT

Diffusion en direct, sur lcn.canoe.com

LCN

POLITIQUE

Dans les coulisses du congrès du Parti libéral du Canada

Frulla et Garneau pourraient se disputer le comté de Paul Martin

L'ancienne députée serait tentée de servir sous Michael Ignatieff; l'ancien astronaute pourrait aussi se présenter dans Westmount



Michel David

Parole de rockeur

Après une semaine de volte-face et d'avis contradictoires au sujet de la «nation» québécoise, le rockeur Eric Lapointe a sans doute bien résumé l'opinion d'une grande partie de la population en déclarant: «Je me prononcerai quand ça vaudra dire quelque chose.»

Il ne faudrait pas exagérer la portée de la victoire écrasante de l'abbé Raymond Gravel à l'élection partielle de lundi dernier dans Repentigny. Cette circonscription est une forteresse bloquiste et le taux de participation y a été relativement faible.

Même si elle n'était pas encore adoptée formellement au moment où les électeurs se sont présentés aux urnes, on aurait pourtant dû voir dans cette circonscription massivement francophone au moins une trace de l'effet de la motion que le premier ministre Stephen Harper a présentée la semaine dernière à la Chambre des communes.

Or le vote conservateur n'a enregistré aucune progression. À 18 %, il est resté exactement au même niveau. Ou bien la motion de M. Harper a laissé indifférents les électeurs de Repentigny, ou bien les griefs à l'endroit du gouvernement conservateur ont pesé plus lourd dans la balance. Sur le plan électoral, cela ressemble dangereusement à un coup d'épée dans l'eau.

Faut-il vraiment s'en surprendre? Depuis une semaine, M. Harper et ses ministres n'ont ménagé aucun effort pour en minimiser la portée réelle. Ils ne semblent même pas s'entendre sur les gens qui doivent être inclus dans la nation qu'on a reconnue avec tant de grandiloquence.

La valse-hésitation du ministre des Transports, Lawrence Cannon, était particulièrement pathétique. Dans un premier temps, M. Cannon n'y voyait clairement que la reconnaissance de la tribu des «pure-laine» débarqués en Nouvelle-France avec Champlain. Mardi, il est revenu à une définition plus inclusive, mais le mal était fait.

Hier à l'Assemblée nationale, Mario Dumont s'est félicité du «vote très clair de la Chambre des communes», mais comment un vote peut-il être clair si personne ne sait sur quoi il porte exactement?

Après 40 ans de débats constitutionnels, les Québécois savent très bien à quoi s'en tenir. Les déclarations des politiciens n'engagent qu'eux-mêmes et ils peuvent très bien changer d'idée si leur réélection en dépend.

Il n'y aura plus jamais de changement significatif à la Constitution sans l'accord de la population canadienne. En 1992, tous les gouvernements au pays appuyaient l'accord de Charlottetown, mais il avait été clairement rejeté par référendum.

Depuis, les trois provinces anglophones les plus importantes, l'Ontario, la Colombie-Britannique et l'Alberta, se sont imposé l'obligation juridique de tenir un référendum pour approuver toute réforme de la Constitution.

Le dernier sondage de Léger Marketing ne laisse pas le moindre doute sur ce qui adviendrait de la reconnaissance de la nation québécoise dans une telle éventualité. À l'extérieur du Québec, 77 % des Canadiens voteraient non.

À voir le Parti libéral du Canada traiter le concept de nation comme s'il s'agissait du bacille de la peste, il y a également lieu d'être sceptique. D'ailleurs, on peut s'interroger sérieusement sur le retrait arbitraire de la résolution controversée que l'aile québécoise du PLC, réunie en conseil général, avait adoptée le mois dernier.

On peut très bien comprendre que les libéraux aient voulu s'oter cette épine du pied, mais à partir du moment où une assemblée adopte une proposition, celle-ci n'appartient plus à ceux qui l'ont présentée. Il est clair que MM. Bélanger et Hogg ont été soumis à d'intenses pressions de la direction du parti et de certains candidats, mais ce tripatage n'en demeure pas moins une violation des règles les plus élémentaires en vigueur dans un parti démocratique.

Le message est très clair. À l'exception de Michael Ignatieff, tous les aspirants à la succession de Paul Martin n'ont appuyé la motion Harper que du bout des lèvres ou l'ont carrément rejetée. Il n'y a certainement là ni honneur ni enthousiasme.

Pour couronner le tout, libéraux et péquistes se sont livrés au cours des deux derniers jours à une de ces parties de bras de fer parlementaire que la population associe la plupart du temps à de l'enfantillage.

Même si le Bloc québécois visait avant tout à embêter les libéraux aussi bien que les conservateurs en relançant le débat sur la reconnaissance de la nation québécoise, il y avait indéniablement une question de fond, malgré la confusion qui en a résulté. Certes, M. Harper a aussi voulu marquer des points au Québec, mais il a indéniablement fait preuve d'un certain courage politique dont il pourrait éventuellement payer le prix dans le reste du pays.

La chicanerie à l'Assemblée nationale était d'un tout autre ordre. Il ne s'agissait pas de statuer sur la nation. Une motion unanime en a déjà reconnu l'existence il y a trois ans. Cette fois-ci, on ne débattait que de la quantité de champagne qu'il convenait de déboucher pour célébrer la motion de la Chambre des communes. Alors que le premier ministre Jean Charest était prêt à faire couler le Dom Pérignon à flots, André Boisclair se serait contenté d'un verre de petit moussoux.

Il est vrai que le geste de M. Harper ne règle rien au fait que le Québec n'adhère pas à la Constitution de 1982 et que la reconnaissance de l'existence d'une nation québécoise au sein du Canada ne doit pas être interprétée comme une négation de son droit à l'autodétermination.

Cela étant, depuis une semaine, les Québécois ont eu amplement l'occasion de mesurer les limites du progrès que constitue la motion adoptée par les Communes. Dans les circonstances, M. Boisclair aurait eu avantage à se montrer bon prince. Il est vrai qu'au sein du PQ, certains doivent commencer à trouver qu'il l'est déjà un peu trop.

De toute manière, cette histoire risque d'être éclipsée dans l'opinion publique par le manque de jugement déplorable dont il a fait preuve en acceptant de jouer dans le sketch des Justiciers masqués parodiant *Brokeback Mountain*. Après s'être fait reprocher de ne pas assumer assez ouvertement son homosexualité, le chef du PLQ voulait peut-être faire de l'autodérision, mais il a sauté par-dessus le cheval.

mdavid@ledevoir.com

Le congrès du Parti libéral du Canada qui s'est ouvert hier à Montréal ne provoque pas uniquement des jeux de coulisses autour des aspirants chefs. Les prochaines élections suscitent également des discussions et les candidats-vedettes potentiels visent tous le même comté sûr au Québec: LaSalle-Émard. Paul Martin devrait annoncer son retrait de la vie politique sous peu, et au moins une personne connue se déclare ouvertement intéressée à prendre la relève: Liza Frulla.

ALEC CASTONGUAY

Dans les corridors du Palais des congrès de Montréal, ce n'est plus un secret pour qui ce soit. L'ex-premier ministre Paul Martin, à qui on rend hommage ce soir, ne sera pas de la prochaine bagarre électorale. Il devrait annoncer son retrait de la vie politique sous peu, ont soutenu diverses sources au *Devoir*. S'il n'en fait pas état aujourd'hui, ce pourrait être au cours des prochaines semaines.

«C'est moi, ce comté, c'est mon profil.»

— Liza Frulla

et Marc Garneau. La première a été défaite par le Bloc dans Jeanne-Le Ber lors du dernier scrutin alors que le second a été battu dans Vaudreuil-Soulanges, là aussi par le Bloc.

«Liza Frulla veut vraiment ce comté. C'est plein d'Italiens et c'est un endroit sûr pour nous. Elle a déjà fait des démarches pour l'avoir», a soutenu un influent stratège libéral du Québec. En entrevue avec *Le Devoir*, la principale intéressée a reconnu qu'il s'agit d'un «comté naturel» pour elle. «C'est moi, ce comté, c'est mon profil. J'adore le sud-ouest [de Montréal] au complet», a-t-elle dit. Mais pas question de confirmer officiellement qu'elle portera les couleurs du PLC aux prochaines élections. «Il faut d'abord voir ce que Paul Martin va faire. [...] Je vais encore attendre et continuer de réfléchir.»

Liza Frulla avoue que la «désintoxication politique» n'a pas été concluante et que l'envie de revenir la taraule. «Je pensais que c'était fini, mais Michael Ignatieff m'a excitée. Il est le grand responsable, il m'a ramenée à



JACQUES NADEAU/LE DEVOIR

Paul Martin était au congrès du PLC hier et il en a profité pour saluer les candidats à sa succession, dont Stéphane Dion. M. Martin, à moins d'une surprise, ne sera pas candidat lors des prochaines élections générales. Son comté intéresse plus d'un candidat-vedette. Ainsi, Liza Frulla et Marc Garneau lorgnent du côté de LaSalle-Émard pour effectuer leur entrée au Parlement.

l'action», a-t-elle déclaré. Si M. Ignatieff prend la tête des libéraux, les chances de Mme Frulla de reprendre du service seront certainement meilleures, a dit cette dernière. Et pourquoi LaSalle-Émard et non pas un retour dans Jeanne-Le Ber, où elle a été élue en 2004? «J'ai adoré Jeanne-Le Ber. Il y a beaucoup de contrastes sociaux. Ça m'a fait de la peine de perdre, vraiment. Mais j'ai eu deux élections difficiles, deux élections assez difficiles pour me remettre en question. Je ne veux jamais revivre un contexte aussi difficile, jamais.»

En entrevue, elle a précisé à plusieurs reprises que sa décision de revenir à la politique n'est pas prise, mais la tentation semble bien présente. Liza Frulla parle de LaSalle-Émard avec passion, elle qui a été députée provinciale d'une circonscription (Marguerite-Bourgeoys) qui renferme une grande partie de ce coin de pays. «J'ai été là neuf ans. J'ai réussi un tas de belles choses. Et il y a plein d'Italiens!»

Un autre candidat défait lors du dernier scrutin fédéral, Marc Garneau, serait lui aussi intéressé à succéder à Paul Martin dans LaSalle-Émard. Il n'a toutefois pas voulu s'avancer hier. «Je n'ai pas pris de décision jusqu'à présent. Je me suis donné comme mandat

de jouer un rôle dans les coulisses pendant quelques mois. Je n'ai rien décidé», a-t-il dit.

Une source bien branchée au PLC-Q a toutefois affirmé que Marc Garneau attend de voir si Lucienne Robillard, dans Westmount, se présentera de nouveau. Des rumeurs laissent croire que Mme Robillard pourrait se retirer de la vie politique, et ce facteur pèse lourd dans la balance. «C'est le coin de Marc Garneau, c'est là qu'il voudrait aller idéalement», a soutenu cette source. Dans le cas où Lucienne Robillard resterait en place, LaSalle-Émard serait une option «très intéressante» pour M. Garneau, dit-on.

«LaSalle-Émard est un comté très intéressant et il y a beaucoup de gens à la porte pour se présenter. Mais il est trop tôt pour parler de noms», a affirmé le député Denis Coderre au *Devoir*. Selon une source, c'est un des rares comtés sûrs du Québec pour le PLC, et l'attrait est évident. «Ça vaut de l'or», dit-on. Le nouveau chef, quel qu'il soit, devra d'ailleurs mettre en place la commission électorale du PLC chargée de choisir les candidats pour certains comtés plus faciles à remporter.

Le Devoir

Le Québec, une nation dans un Canada uni

Le PLQ, le PQ et l'ADQ négocient une autre motion

ROBERT DUTRISAC

Québec — Les trois partis n'ont pas réussi à s'entendre, hier à l'Assemblée nationale, sur un texte de motion qui prendrait acte de la reconnaissance de la nation québécoise par la Chambre des communes. Mais les discussions entre les leaders parlementaires se poursuivaient en soirée.

Lors de la période de questions, le chef du Parti québécois, André Boisclair, a présenté une autre motion de son cru qui constatait la reconnaissance par la Chambre des communes que «le Québec forme une nation» sans la mention «dans un Canada uni» que contenait la motion déposée par le premier ministre Stephen Harper. Le chef péquiste avait aussi biffé du texte de sa motion présenté mardi les références au rapatriement de 1982 et au fait que la nation québécoise est libre de déterminer son statut politique, deux références issues de motions que l'Assemblée nationale avait adoptées par le passé.

Le premier ministre Jean Charest a proposé de suspendre les travaux de l'Assemblée pour permettre aux partis de rédiger une motion commune mais André Boisclair n'a pas saisi la perche. La motion adoptée par la Chambre des communes, «c'est une main tendue», a soutenu M. Charest. «Cela a, sur le plan de l'histoire, une très grande signification, et je crois que l'Assemblée nationale a aujourd'hui un devoir sacré de recevoir ce que la Chambre des communes a fait.»

Au cours d'un point de presse, Jean Charest s'est permis de citer le premier des premiers ministres du Canada, John A. Macdonald, qui a écrit en 1856 à propos des Canadiens français: «Treat them as a nation and they will act as free and generous people do, they

will act generously.» («Traitez-les comme une nation et ils agiront comme les peuples libres et généreux le font; ils agiront avec générosité.»)

Adopter une motion à l'Assemblée nationale pour prendre acte de la motion du Parlement canadien, ce n'est «d'aucune façon» nécessaire et indispensable, a affirmé M. Boisclair au cours d'un point de presse.

Mais il s'est dit prêt à «collaborer à une solution». «LaSalle-Émard est un comté très intéressant et il y a beaucoup de gens à la porte pour se présenter. Mais il est trop tôt pour parler de noms», a affirmé le député Denis Coderre au *Devoir*. Selon une source, c'est un des rares comtés sûrs du Québec pour le PLC, et l'attrait est évident. «Ça vaut de l'or», dit-on. Le nouveau chef, quel qu'il soit, devra d'ailleurs mettre en place la commission électorale du PLC chargée de choisir les candidats pour certains comtés plus faciles à remporter.

Le Devoir

Le CSF sera dirigé par une adjointe de la ministre Théberge

Québec — La directrice de cabinet de la ministre responsable de la condition féminine, Christiane Pelchat, deviendra lundi prochain présidente du Conseil du statut de la femme (CSF).

Mme Pelchat, qui dirige le cabinet de la ministre Carole Théberge depuis un an, occupait auparavant les mêmes fonctions auprès du vice-premier ministre Jacques Duchesne depuis 2004.

Elle prend la relève de Diane Lavallée à la tête de l'organisme censé être indépendant du gouvernement et chargé d'effectuer des recherches de même que de conseiller ce dernier sur les grands enjeux relatifs à la condition des femmes.

Mme Pelchat, nommée hier lors de la séance hebdomadaire du conseil des ministres, estime que sa nomination n'entraînera pas une politisation de la fonction.

«Je remplace Diane Lavallée, qui était candidate péquiste pour le Parti québécois», a-t-elle déclaré, hier soir, lors d'un entretien à la Presse canadienne, à l'occasion d'une réception visant à souligner le 40^e anniversaire de la Fédération des femmes du Québec (FFQ) et de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS), en présence du premier ministre Jean Charest.

Mme Lavallée a présidé le conseil de 1999 à 2006. Elle avait été nommée par le premier ministre Lucien Bouchard et avait été auparavant candidate défait du PQ en 1994.

«Les féministes me connaissent. Les groupes de femmes me connaissent comme une féministe engagée. Ils connaissent aussi mon sens critique. Les membres du gouvernement aussi le connaissent d'ailleurs», a

ajouté Mme Pelchat, qui a été députée libérale de Vachon de 1985 à 1994.

Sous sa gouverne, le mandat du CSF demeurera le même, a-t-elle indiqué.

Sa priorité au Conseil du statut de la femme sera d'appliquer la future politique d'égalité entre les hommes et les femmes, attendue et promise depuis des années par le gouvernement.

En mars, dans son discours inaugural, le premier ministre Charest promettait une politique «prochainement».

La ministre Théberge, hier soir, s'est engagée à la déposer, accompagnée d'un plan d'action, «dans les prochaines semaines».

Presse canadienne

EN BREF

Nation: McGuinty en rajoute

Toronto — La plupart des Québécois de moins de 40 ans s'intéressent peu à la motion adoptée par la Chambre des communes et reconnaissant que les Québécois forment une nation au sein d'un Canada uni, a prétendu le premier ministre de l'Ontario, Dalton McGuinty, hier. M. McGuinty a estimé que les Québécois les plus jeunes étaient certains de leur identité en partie en raison de ce qu'il a qualifié de «culture la plus vigoureuse au pays», soulignant la production littéraire, cinématographique et mu-

sicale de la province. «Pour la plupart des gens de la province de Québec qui ont 40 ans et moins, cela revient à savoir combien d'anges peuvent danser sur la tête d'une aiguille», a-t-il déclaré. «Plusieurs personnes au pouvoir s'adressent à un groupe d'âge se dirigeant vers la sortie», a ajouté le premier ministre ontarien. M. McGuinty a indiqué que la plupart des Québécois parmi les plus jeunes étaient tellement à l'aise face à leur position au Québec et au Canada qu'ils s'assuraient que leurs enfants apprennent également l'anglais. «Cela n'a rien à voir avec le Canada», a-t-il dit. «C'est la langue d'Internet. C'est la langue du commerce international. Je crois qu'ils n'ont aucune inquiétude.» — PC

Par un collectif d'auteurs
Directeur de la collection
Yvan RHEAULT

Collection
LÉZARDS PLASTIQUES

1^{er} cycle approuvé par le MÉLS

2^e cycle en cours de raprôchement

1^{er} cycle approuvé par le MÉLS
2^e cycle en cours de raprôchement

Mars 2006 A et B - 19,50 \$ chacun

GUÉPINE, éditeur titre
(514) 842-3481

En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

LES ACTUALITÉS

Hausses de taxes modérées à Montréal

Gérald Tremblay évite la pire en diminuant le taux de la taxe et en étalant la hausse du rôle d'évaluation

Le maire de Montréal, Gérald Tremblay, a réussi à respecter sa promesse électorale en présentant hier un budget qui ne comporte pas de hausse du fardeau fiscal global des contribuables, à l'exception de ceux qui habitent dans les quatre arrondissements qui ont imposé une taxe locale. Les taux de taxation ont été ajustés à la baisse pour maintenir la même assiette fiscale, malgré la hausse moyenne de l'évaluation foncière de 47,4 %

CLAIRANDRÉE CAUCHY

En dépit d'un gel de l'assiette fiscale globale, les deux tiers des contribuables montréalais verront leur compte de taxes augmenter davantage que l'inflation (2 %).

Ces hausses sont attribuables aux variations de l'évaluation foncière ainsi qu'aux taxes spéciales imposées dans quatre arrondissements (Lachine, LaSalle, Anjou et Ville-Marie) et à l'augmentation déjà prévue de la contribution au Fonds de l'eau de 20 millions.

Le taux général de taxation moyen est de 1,3648 % pour chaque tranche de 100 \$ d'évaluation foncière pour les propriétés de cinq logements et moins et à 1,4717 % pour ceux de plus de six logements. Le taux est établi à 4,5621 % pour les immeubles non résidentiels.

Les augmentations sont principalement dues à l'entrée en vigueur graduelle du nouveau rôle d'évaluation foncière, dont l'application est cependant étalée sur quatre ans plutôt que trois, sous réserve d'une autorisation de Québec qui devrait arriver dans les prochaines semaines. Même si Montréal a ajusté à la baisse ses taux de taxation pour recueillir la même assiette fiscale, les propriétés dont la valeur a augmenté davantage que la moyenne subiront des hausses de la taxe foncière.

Quatre arrondissements sont cependant venus faire un accroc à la promesse électorale de geler le fardeau fiscal en imposant une taxe locale. Cette dernière est particulièrement salée pour les contribuables de LaSalle, où elle représente une augmentation de 16,5 % de la charge fiscale. Les taxes locales d'Anjou, de Ville-Marie et de Lachine représentent quant à elles des hausses respectives de 2,9 %, 1,9 % et 0,2 %.

Le maire de Montréal était visiblement mal à l'aise devant ces nouvelles taxes locales, qu'il s'ajoutent à celles déjà en vigueur à Saint-Léonard, à Pierrefonds-Roxboro et à Montréal-Nord. « Il faut noter que 15 arrondissements sur 19 n'ont pas augmenté leurs charges locales. Nous aurions souhaité que l'ensemble des arrondissements fasse de même. Par contre, c'est un pouvoir local, cela devient la responsabilité des élus locaux de justifier cette hausse de taxes locales », a fait valoir Gérald Tremblay.

Au total, six arrondissements connaîtront des baisses de taxes, soit Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce (0,7 %), L'Île-Bizard-Sainte-Genève (0,5 %), Plateau-Mont-Royal (0,1 %), Pierrefonds-Roxboro (0,4 %), Saint-Laurent (0,8 %) et Verdun (1,8 %).



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Outre les quatre arrondissements qui ont imposé une taxe locale, la facture sera plus salée dans neuf autres arrondissements, soit Ahuntsic-Cartierville (1,1 %), Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (1,7 %), Montréal-Nord (2,9 %), Outremont (0,3 %), Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (2,4 %), Rosemont-La Petite-Patrie (1,5 %), Saint-Léonard (1,3 %), Sud-Ouest (3,1 %) et Villeray-Parc-Extension (2,9 %).

Un budget d'« austerité »

Aux prises avec une situation financière difficile, l'administration Tremblay-Zampino a déposé un budget de 3,927 milliards, soit 1,86 % de plus que l'an dernier, ce qui est inférieur au taux d'inflation de 2 % anticipé en 2002. « N'ait été les nouvelles taxes locales, la croissance aurait été de 1,5 % », a précisé le président du comité exécutif, Frank Zampino. De ce montant, 2,01 milliards vont aux services de l'agglomération fournis à l'ensemble de l'île (réseau artériel de route, d'aqueducs et d'égouts, service de police, de sécurité incendie, etc.) et 1,959 est attribué à la Ville de Montréal (dont 870 millions aux arrondissements).

« C'est la plus faible croissance budgétaire depuis la création de la nouvelle ville en 2002. Il s'agit d'un budget d'austerité », a fait valoir M. Zampino.

Pour arriver à juguler le déficit appréhendé de 400 millions annoncé au printemps, l'administration municipale a dû notamment geler les enveloppes budgétaires des arrondissements et de la ville centre ainsi que sa contribution aux transports en commun. L'exercice de révision des programmes permettra

quant à lui de récupérer 93 millions en 2007.

Le tour de force sera cependant difficile à rééditer, prévient le maire. « C'est difficilement soutenable à court terme. Nous avons travaillé sur les dépenses, il faut maintenant travailler sur les revenus », a indiqué M. Tremblay en rappelant qu'il rencontrera le premier ministre en janvier à ce sujet.

Au chapitre des revenus, notons entre autres l'augmentation des tarifs des parcomètres, qui passeront de 0,75 à 1 \$, de 1,50 \$ à 2 \$ et de 2 \$ à 3 \$, selon le secteur. Cette mesure rapportera 20 millions à la Ville, dont la moitié ira aux neuf arrondissements de l'ancien Montréal.

On prévoit également un accroissement des revenus provenant des contraventions en matière de circulation routière de 28,8 millions. La Ville procédera d'ailleurs à l'embauche d'une quarantaine de policiers affectés à la sécurité routière, dont une vingtaine pour le respect des voies réservées.

La Ville a par ailleurs dévoilé son budget triennal d'immobilisations, qui s'éleva à 2,18 milliards, dont 703 millions seront dépensés en 2007. On crée par ailleurs un fonds d'investissement séparé de 180 millions sur trois ans pour la réalisation des grands projets, dans lequel on versera 60 millions en 2007. Ce fonds financera entre autres les infrastructures municipales liées aux nouveaux centres hospitaliers, au Quartier des spectacles et au développement de la gare de triage d'Outremont.

Le Devoir

Une fiction, dit l'opposition

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Le gel des taxes présenté dans le budget de la Ville de Montréal n'est que factice, selon l'opposition à l'hôtel de ville.

La porte-parole de Vision Montréal, Noushig Eloyan, souligne qu'environ 70 % des contribuables paieront plus de taxes en janvier prochain, que ce soit en raison des variations de l'évaluation foncière ou en raison des taxes locales imposées par certains arrondissements.

« Tous les arrondissements ont puisé dans leurs surplus. Si la tendance se maintient, on va voir les taxes locales se multiplier. On rejette aux arrondissements la responsabilité de la Ville pour sauver la face à Tremblay », a argué Mme Eloyan.

Mme Eloyan met par ailleurs en doute le fameux déficit appréhendé de 400 millions en mai dernier, qui a fondu comme neige au soleil dans le budget.

Le chef de Projet Montréal, Richard Bergeron, souligne pour sa part l'iniquité du gel des budgets des arrondissements, qui frappe plus durement les plus défavorisés, puisque leur assiette fiscale est moins garnie.

De plus, selon M. Bergeron, le plafonnement de la contribution aux transports en commun est un alourdissement indirect du fardeau des plus démunis, puisque ce sont eux qui utilisent davantage les transports, dont les tarifs devront être augmentés.

Les villes liées sont elles aussi montées aux barricades contre le budget, alléguant que Montréal impose à leurs citoyens une facture plus élevée d'environ 4 % par rapport à leur contribution de l'an dernier à l'agglomération. C'est que Montréal a décidé de puiser une plus grande portion de la taxe d'agglomération dans les poches des résidents plutôt que de la percevoir des propriétés non résidentielles. La Ville a procédé à l'ajustement inverse au niveau de la taxe spécifique à la municipalité.

Les villes défusionnées comptent dénoncer le budget auprès de la ministre. Elles estiment que cela leur fournit un argument de plus pour convaincre la ministre des Affaires municipales de modifier la structure de l'agglomération, une demande qui semble trouver peu d'écho à Québec. « La structure ne peut fonctionner de façon juste et équitable. Il y a un conflit d'intérêts: l'exécutif de Montréal agit pour l'agglomération et pour Montréal. Il a la possibilité de manipuler pour le bénéfice de Montréal », a lancé la mairesse de Westmount, Karen Marks, qui attendait les médias à la sortie de la conférence de presse du maire.

Le président du comité exécutif, Frank Zampino, a répliqué que de tels ajustements entre la taxation des immeubles résidentiels et non résidentiels étaient tout à fait légaux.

Parallèlement aux critiques, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain s'est pour sa part montrée élogieuse, saluant le « regard d'investisseur » qui a mené à la création d'un fonds dédié aux grands projets. « L'investissement annuel récurrent de 60 millions de dollars en appui aux grands projets dans une perspective de dégager le meilleur rendement possible constitue une approche porteuse », a déclaré la présidente et chef de la direction, Isabelle Hudon.

Le Devoir
Avec la Presse canadienne

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel :
petitesannonces@ledevoir.com

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER
3110 LINTON - 4 1/2
2 c.c. fermées, rénové.
Eau chaude, équipée, chauffé.
Libre. Garage chauffé.
514 271-4168

DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

LONGUEUIL - R. de c. rénové.
Grand 5 1/2, très propre. Stat.
Secteur paisible. Janvier. 850\$
450 652-9465 450 616-7494

LONGUEUIL 4 1/2 sur 2 étages.
2 c.c. s de b. + salle d'eau.
Sous-sol. Car. + Stat. ext. Couv.
N-chauff. n-éclairé. Poss. meublé.
1175\$ m. négo. Libre.
514-592-0651 450-674-1331

MÉTRO CRÉMAZIE 7 1/2
Rez-de-chaussé. Rénové, peint.
Boiseries, chéne, vitraux, p. bois
a.c. Dec. 1195\$m 514-327-7474

OUTREMONT - Près UdeM
Très beau 7 1/2 rénové à neuf.
2e de duplex. 4 électros. Garage.
1 800\$ chauffé. Dec. 514 276-0639

PETITE PATRIE
4 1/2 ensoleillé, pl. bois franc.
2 balcons. Près métro Beauzien
et marché Jean-Talon.
Libre. 514-279-4679

VILLERAY MÉTRO JARRY,
4 1/2. 1 c.c. fermée.
Pl. bois franc-S de b. rénovée.
Décembre ou janvier.
600 \$ 514 387-0351

VILLERAY MÉTRO JARRY
Magnifique 8 1/2 3 c.c. et plus.
R-d-c. S sol fin. Pl. bois, cachet.
2 stats. Semi-meublé ou meublé.
1790\$m négo. Chauffé.
514-614-5104

161
SOUS-LOCATION

PLATEAU MÉTRO MONT-ROYAL
5 1/2 H-duplex, lumineux, calme.
2 c.c. Luxueux. Meublé. T. équipée.
Dec à Juin 07. T. inclus. Réf.
1600\$. 514-844-8448

164
CONDOMINIUMS À LOUER

TREMBLANT - Pied Montagne
Condo (gris) chauffé, équipé.
1 mn. des gondoles. Loc. saison.
514 235-0271. Marise

167
MEUBLÉS

AHUNTSIC - 4 1/2
Court-moyen terme. Près services.
Acc. Garage. 950\$ tout compris.
450 462-8604

170
HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER
À PARIS - Marais 400 euros/sem
Provence - Toulon 400 euros/sem
xyzapi@yahoo.fr

171
HORS FRONTIÈRES À LOUER
CONDO FLORIDE Site agréable
Près mer N. Miami Beach
Libre pour les Fêtes 2000\$US
450-521-0762

176
CHALET À LOUER
ESTRIE - Rénové en 2001. Foyer,
satellite, T. équipé. 4 personnes.
Près de 3 montagnes de ski. À 5
min. du spa Bolton. Pour les fêtes
ou saison de ski. 819 348-0108

ESTRIE CHALET II ÉQUIPÉ
Spa. Sports d'hiver, ref. site
www.chaletsalouer.ca/chaletac
webster/index.shtml 514-299-2096

LANAUDIÈRE 4 pers. en forêt.
Chalet neuf et intime.
Libre du 22 décembre au 6 janvier.
1 500\$ 514 614-1279

176
CHALET À LOUER
ST-ALPHONSE en montagne.
3 c.c., foyer, tout équipé.
www.chaletsauquebec.com
Lanaudière PL-1997 514 614-1279

210
COMMERCES À VENDRE
BOULANGERIE ARTISANALE
à Chénéville (Outaouais). Beau-
coup de potentiel. Clientèle très fi-
dèle. Équipe d'employés auto-
nomes. 60 000 \$ tout inclus. Infos:
Olivier Dufresne - 418 529-3821

307
LIVRES ET DISQUES
"Librairie Bonheur d'Occasion"
achète à domicile livres de qualité
en tout genre. (514) 514-2142
4487 de la Roche-Mt-Royal

445
GARDERIES, GARDIENNES
GARDIENNE à NOG
Francophone, enfant de 6 ans.
7h30 à 18h30, lun. au ven.
Accompagnement école, jeux,
ménage, commissions.
Expérience et réf. requises.
514 286-2145, poste 230

529
OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS
À VOTRE SERVICE
Chauffeur privé, garde du corps.
Escorte, expérience policière.
Discrétion et intégrité. Pour info,
Robert 514-266-2544

DIVORCE À L'AMABLE
Avec projet d'accord.
Rapide, sans stress et peu coûteux.
3995\$ taxes incluses.
www.divorceexpressquebec.com

530
COURS
ENCADREMENT
Cadrez sur www.micromusee.com
Encadrement Micromusée
offre un atelier d'encadrement
"Faites-le vous-même!"
à Montréal (Plateau Mont-Royal):
30 hrs de cours sur mesure éche-
lonnés sur 10 sem. Jour ou soir.
Petits groupes. Places limitées.
Inscription en cours pour janvier 07
514 772-8046
micromusee@sympatico.ca
www.micromusee.com.

575
DÉMÉNAGEMENTS
G. JOUDOIN TRANSPORT INC.
Déménagements de tous genres
Assurance complète 514-253-4374

695
AUTOMOBILES
PATHFINDER 2004 A1
Intérieur cuir. Tt. équipé. 60 000km
24 500\$ 514-299-2096

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.
LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.
Merci de votre attention.

AVIS DE DÉCÈS

Lemieux Magnan, Bernadette
1909-2006
À Montréal, le 25 novembre 2006, à l'âge de 96 ans, est décédée Bernadette Magnan Lemieux, épouse de feu Gérard Lemieux.
Elle laisse dans le deuil ses enfants, Jacques (Éveline Sabourin), Marie-Françoise, Louise (Gilles Dauphin) et ses petites-filles qu'elle chérissait, Gentiane et Coralie. Elle laisse également dans le deuil ses sœurs, Gabrielle Magnan Hamel et Sœur Alice Magnan, ainsi que de nombreux parents et amis.
Née à Québec, audacieuse pour l'époque, elle fit son cours d'infirmière à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal. Sa grande curiosité fut comblée lors d'un séjour de six ans en famille à Rome. Exposée au salon:
Alfred Dallaire
MEMORIA
1111, ave. Laurier O., Outremont
www.memoria.ca 514 277 7778
Service de voitureur disponible
le vendredi 1^{er} décembre de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures. Les funérailles auront lieu le samedi 2 décembre, à 10 heures, en l'église St-Viateur d'Outremont.
Des dons à l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal ou Les petits frères des Pauvres, seraient appréciés.

Sudoku par Fabien Savary

	7		5	4				
6	4					7	3	
		1	4		3		8	
		5	9		7			1
	3	6		4	1	9		
			7	3			2	8
								4

Niveau de difficulté : FACILE 0422

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

6	1	4	2	7	3	8	9	5
8	2	7	5	1	9	6	4	3
3	5	9	6	4	8	2	1	7
1	4	5	9	8	2	7	3	6
2	3	6	1	5	7	4	8	9
7	9	8	3	6	4	5	2	1
4	8	3	7	9	5	1	6	2
5	6	2	8	3	1	9	7	4
9	7	1	4	2	6	3	5	8

0421

SUDOKU : le logiciel
10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary
En exclusivité sur le site des Mordus
www.les-mordus.com

Météo Média
mteomedia.com

Le lever du soleil: 7h13
Coucher du soleil: 16h13

Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Var -6/-22	Var -16/-27	Londres	Var 9/9	Plu 11/9
Moncton	Nua 12/0	Plu 11/-2	Los Angeles	Sol 19/6	Sol 21/8
Saint-Jean	Plu 11/3	Plu 11/0	Mexico	Sol 21/7	Sol 18/8
Toronto	Plu 14/-1	Mel 2/-4	New York	Nua 18/15	Ora 17/5
Vancouver	Ave 6/1	Sol 6/3	Paris	Sol 8/3	Sol 9/5
Winnipeg	Sol -13/-15	Var -8/-21	Tokyo	Sol 11/10	Sol 11/9

La Météo sur votre cellulaire, tous les jours

Recevez les prévisions météorologiques chaque jour au moment choisi directement sur votre téléphone mobile.

Abonnez-vous dès aujourd'hui sur le site meteomedia.com

*Des frais de \$0.15 par message seront portés à votre compte

Le mémoriel
Tous les jours de 10 h 30 à 18 h 30

Pour publication section décès
necrologie@lememoriel.com
2190, rue Mont-Royal Est
Montréal (Québec) H2H 1K3
(514) 525-1149
Télécopieur : (514) 525-7999
www.lememoriel.com

LE MONDE

Crise politique en Irak

Le bloc de députés liés à Moqtada Sadr quitte le gouvernement à la veille de la rencontre Bush-Maliki

THIBAUD MALTERRE

Bagdad — Le gouvernement de Nouri al-Maliki était en péril hier après la décision du mouvement du chef radical chiite Moqtada Sadr de suspendre sa participation pour dénoncer la rencontre entre le premier ministre irakien et le président américain George W. Bush prévue aujourd'hui à Amman.

«Le groupe Sadr suspend sa participation au gouvernement et au Parlement en signe de protestation contre cette visite, qu'il considère comme une provocation contre le peuple irakien», a annoncé dans un communiqué le mouvement de Sadr.

Moqtada Sadr, un adversaire résolu de l'occupation américaine

en Irak, contrôle cinq ministères et a 30 députés au Parlement. Il dirige aussi l'armée du Mahdi, une milice régulièrement accusée d'exactions contre la communauté sunnite et d'attaques contre les forces de la coalition.

M. Maliki est arrivé en début d'après-midi à Amman, où il doit rencontrer aujourd'hui le président Bush sur la recherche d'une stratégie pour contrer l'explosion de violence en Irak. Un bref entretien prévu hier soir entre M. Maliki, M. Bush et le roi Abdallah II a été annulé «faute de temps», a-t-on appris de sources jordaniennes et américaines.

Selon une note de service confidentielle de la Maison-Blanche, publiée hier par le quotidien *The New York Times*, la Maison-

Blanche doute de la capacité de M. Maliki à faire face aux violences confessionnelles.

«Les intentions [du premier ministre] semblent bonnes quand il parle avec les Américains [...]. Mais la réalité dans les rues de Bagdad suggère soit que Maliki ignore ce qui se passe, soit qu'il ne décrit pas convenablement ses intentions, soit que ses facultés ne suffisent pas à traduire en actes ses bonnes intentions», écrit le conseiller à la sécurité nationale Stephen Hadley.

La Maison-Blanche a cependant assuré maintenir son soutien au premier ministre. «Nous restons déterminés à aider le gouvernement Maliki à atteindre ses buts politiques, économiques, diplomatiques et sécuritaires. Nos objectifs

et notre souhait d'aider Maliki n'ont pas changé», a dit son porte-parole Tony Snow.

A Washington, un responsable américain a par ailleurs indiqué que l'armée américaine allait déplacer vers Bagdad entre deux et trois bataillons (de 1600 à 2400 soldats) actuellement positionnés dans d'autres provinces d'Irak pour renforcer la sécurité dans la capitale irakienne.

Sur le terrain, une vingtaine de personnes ont été tuées en Irak, en proie à des violences confessionnelles qui ont fait plus de 13 000 morts en quatre mois, selon les Nations unies. L'armée américaine a reconnu avoir tué sept civils dans deux incidents distincts.

Agence France-Presse

Empoisonnements et malaises mystérieux

La Russie est plongée dans une série noire

MARINA LAPENKOVA

Moscou — Une journaliste assassinée à Moscou, un ex-agent secret empoisonné à Londres, un ancien premier ministre frappé d'une mystérieuse maladie: la Russie balance entre incrédulité et théorie du complot à 18 mois de l'élection présidentielle.

Premier ministre libéral de Boris Eltsine en 1992, aujourd'hui opposant modéré au président Vladimir Poutine, Egor Gaïdar, 50 ans, a été hospitalisé à Moscou après être soudainement tombé malade pour une raison inconnue pendant un séjour en Irlande. Selon ses proches, il pourrait avoir été empoisonné mais est hors de danger.

«Sa vie a été sérieusement menacée, il a été entre la vie et la mort» et «les médecins sont toujours incapables d'expliquer la raison», a déclaré hier sa fille Maria.

«Les symptômes, inexplicables, mystérieux, pourraient être la suite d'un empoisonnement», a-t-elle dit à la radio Echo de Moscou.

Conjectures

L'ex-premier ministre, qui s'était rendu en Irlande pour une conférence, s'est senti mal après un petit-déjeuner et a été pris de vomissements et de saignements, selon le quotidien britannique *Financial Times*.

Ce malaise, survenu au lendemain de la mort à Londres d'un ex-agent russe, Alexandre Litvinenko, probablement empoisonné par du polonium 210, une matière hautement radioactive, a déclenché une nouvelle vague de conjectures au sein de la classe politique russe.

Pour Anatoli Tchoubais, père des privatisations russes et président du monopole de l'électricité (SEU), «l'empoisonnement» de Gaïdar est lié à celui de Litvinenko et à l'assassinat, le 7 octobre, de la journaliste russe Anna Politkovskaïa, qui enquêtait sur les crimes de l'armée russe en Tchétchénie.

«Il est indéniable que la construction mortelle Politkovskaïa-Litvinenko-Gaïdar était extrêmement attrayante pour ceux qui cherchent à changer de pouvoir par la force en Russie», a-t-il dit en excluant une implication du Kremlin ou des services secrets russes.

Thèse récurrente

M. Tchoubais s'est ainsi fait l'écho d'une thèse récurrente dans les milieux officiels, y compris chez le président Poutine, qui accusent les «ennemis de l'extérieur» — comme l'homme d'affaires controversé Boris Bere-



ARCHIVES REUTERS

Egor Gaïdar

zovski, réfugié à Londres et ami de Litvinenko — de vouloir déstabiliser la Russie.

Les alliés de M. Gaïdar au parti de l'Union des forces de droite, comme Léonid Gozman, préfèrent ne pas «tirer de conclusions prématurées», le leader du parti, Nikita Belykh, ayant même qualifié d'«incorrecte toute tentative d'accuser le pouvoir».

Le politologue Stanislav Belkovski ne croit pas pour sa part en une action criminelle. «Il est ridicule de mettre dans le même panier le malaise d'Egor Gaïdar et les assassinats de Litvinenko», a-t-il dit à l'AFP.

Pour l'analyste Dmitri Orechkin, il s'agit d'une lutte politique 18 mois avant la présidentielle. «Des gens qui défendent une ligne politique plus dure» et «qui estiment que Poutine joue trop longtemps à la démocratie» seraient derrière ces crimes, a-t-il déclaré à la radio Echo de Moscou.

M. Belkovski, connu pour ses déclarations choc, dénonce quant à lui «une campagne visant à propulser au pouvoir Dmitri Medvedev», un premier vice-premier ministre russe souvent évoqué comme successeur de Poutine.

«Le but de cette campagne est de discréditer aux yeux de Poutine l'opposant farouche de Medvedev, Igor Setchine», un chef adjoint de l'administration présidentielle supervisant les forces de l'ordre, a affirmé M. Belkovski à l'AFP.

Les théories de complots prospèrent en Russie, explique Macha Lipman, politologue au centre Carnegie. «Beaucoup de meurtres commandités dont les victimes ont été des personnalités éminentes n'ont jamais été élucidés, et les structures de pouvoir sont toujours très fermées, ce qui engendre des théories de complots», a-t-elle dit à l'AFP.

Agence France-Presse

Bras de fer aux îles Fidji



TIM WIMBORNE REUTERS

LES POURPARLERS tenus hier en Nouvelle-Zélande entre le premier ministre fidjien Laisenia Qarase et le chef des armées Voreqe Bainimarama ont échoué à mettre un terme à la crise ouverte qui fait craindre le risque d'un nouveau coup d'État dans l'archipel. Le contre-amiral, qui a plusieurs fois menacé de renverser le gouvernement, avait rappelé que ses exigences étaient non négociables. Le chef de l'armée demande en particulier la fin de la corruption, l'abandon d'enquêtes policières contre des officiers et le limogeage du chef de la police. À Suva, dans la capitale des Fidji, l'armée a annoncé un exercice de tirs dans une apparente démonstration de force. Ci-dessus, des soldats en tenue traditionnelle procédaient hier au changement de la garde devant le palais présidentiel.

Mission de l'OTAN en Afghanistan

Renforts possibles d'ici 15 jours

Riga — Le commandement allié en Afghanistan saura comment la solidarité exprimée par les alliés au sommet de Riga se traduira sur le terrain d'ici au maximum deux semaines, a indiqué hier le président du comité militaire de l'OTAN, le général Ray Hénault.

«On a redemandé aux pays de revoir leurs capacités. Je m'attends à ce que nous ayons des réponses concrètes dans une à deux semaines», a déclaré l'officier canadien à l'issue d'un sommet de l'OTAN largement consacré à la délicate situation militaire dans ce pays.

Au cours de la réunion tenue à

Riga, les alliés ont accepté le principe de venir au secours des contingents postés dans d'autres régions d'Afghanistan qui seraient en danger imminent lors de combats avec les talibans ou des éléments tribaux incontrôlés.

«Cela donnera certainement beaucoup plus de souplesse» au commandement de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS-ISAF), a estimé le chef de la plus haute institution militaire de l'OTAN, qui réunit les chefs d'état-major des alliés.

«Dans des situations de combat, il est critique pour le chef des opérations qu'il puisse faire venir des troupes de l'extérieur. C'est un multi-

PLICATEUR très important», a-t-il dit.

Le général Hénault a expliqué que «pour les militaires, la levée des restrictions» mises par certains pays à l'envoi d'urgence d'une partie de leurs soldats hors de leur zone officielle d'attribution, «c'est presque comme avoir des troupes injectées sur le théâtre d'opérations».

Il a rappelé qu'«à l'heure actuelle, il n'y a pas de demande effective que des troupes soient envoyées hors de leurs zones» de déploiement officielles.

La France, notamment, a confirmé que des soldats français pourraient renforcer les autres troupes alliées «au cas par cas en

dehors du secteur de Kaboul» où elles sont basées et que deux hélicoptères supplémentaires allaient être acheminés.

Selon le général Hénault, tous les dirigeants alliés ont adhéré à l'idée d'une aide «in extremis» à des troupes amies en difficulté.

Depuis des semaines, le commandement militaire allié, Washington et Londres demandaient avec insistance un renfort en troupes et la levée des restrictions interdisant aux soldats de certains pays d'être déployés hors de leurs zones d'attribution, en particulier dans le sud.

Agence France-Presse

EN BREF

Sarkozy se déclare

Paris — Le ministre français de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, s'est officiellement déclaré candidat à la présidentielle de 2007 pour proposer «une autre vision de la France», se lançant ainsi dans une course qui devrait conduire à un duel contre la socialiste Ségolène Royal. M. Sarkozy, 51 ans, patron du parti de droite UMP au pouvoir, a fait acte de candidature dans un entretien avec plusieurs journaux régionaux à paraître hier. Sa candidature, qui doit être entérinée le 14 janvier par les militants de l'UMP, ne faisait plus de doute depuis plusieurs mois, mais M. Sarkozy avait entretenu la suspense sur la manière dont il allait la rendre publique. M. Sarkozy doit être investi par son parti le 14 janvier, s'il remporte, comme il

semble probable au vu des sondages, le vote interne aux militants de l'UMP. — AFP

Le rapport Baker sort le 6 décembre

Washington — Le Groupe d'études sur l'Irak, coprésidé par l'ancien secrétaire d'Etat James Baker, publiera le 6 décembre son rapport présentant des options stratégiques sur l'Irak, a indiqué hier une source proche du dossier. Le président américain George W. Bush et des parlementaires devraient être informés avant cette publication des conclusions de la commission indépendante, a-t-il été précisé. Cette commission indépendante, composée de cinq démocrates et de cinq républi-

cains, a été créée en mars dernier pour proposer au gouvernement américain des solutions pour l'Irak, en proie à une escalade de la violence. D'après le *New York Times* de lundi, la commission serait favorable à des discussions directes avec l'Irak et la Syrie mais serait divisée sur l'opportunité de fixer un calendrier de retrait des troupes américaines d'Irak. — AFP

Le Trésor sommé de revoir ses billets verts

Washington — Un tribunal fédéral a imposé au gouvernement américain de revoir la taille et la texture de ses billets de banque, et de l'uniformité est jugée discriminatoire

pour les aveugles, a-t-on appris hier de source judiciaire. «Sur les 180 pays dans le monde qui émettent de la monnaie papier, seuls les États-Unis impriment des billets identiques en taille et en couleur, quelle que soit leur dénomination», a fait valoir le juge de première instance James Robertson dans une décision rendue mardi. «L'incapacité du département du Trésor à concevoir et à produire des billets qui puissent être aisément différenciés par les aveugles et les individus à vision réduite viole l'article 504 de la Loi sur la réadaptation», a-t-il ajouté. Le juge a donné dix jours au gouvernement pour trouver une solution à ce problème. Le Conseil américain des aveugles, à l'origine de la procédure, a proposé plusieurs solutions dont l'impression de billets de différentes tailles et l'ajout de motifs en relief. — AFP

Ahmadinejad écrit aux «nobles Américains»

New York — Le président iranien Mahmoud Ahmadinejad s'est livré hier à une attaque en règle de la politique étrangère du président George W. Bush, suggérant notamment un retrait des troupes américaines d'Irak, dans une lettre sans précédent au peuple américain.

Dans cette missive de cinq pages aux «nobles Américains», le président iranien s'efforce de souligner les points communs entre eux et son propre peuple, «craignant Dieu, amoureux de la vérité et avide de justice», mais tire à boulets rouges

sur M. Bush et son administration. «Maintenant que l'Irak a une constitution, un gouvernement et une assemblée indépendants, ne serait-il pas plus bénéfique à long terme de ramener à la maison les officiers et les soldats américains et de réorienter les sommes astronomiques consacrées aux dépenses militaires en Irak vers le bien-être et la prospérité du peuple américain?», demande M. Ahmadinejad dans cette lettre rendue publique par l'ambassade d'Iran à l'ONU.

Agence France-Presse

DES RACINES ET DES AILES

Approuvé par le MELS

256 pages - 37,50 \$

LIDEC inc. (514) 843-5991

Martial BOUCHER

DES RACINES ET DES AILES

Enseignement moral au secondaire 1^{re} et 2^e année du 1^{er} cycle

En vente dans toutes les librairies

Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

ÉDITORIAL

Quel chef pour les libéraux?

Le congrès du Parti libéral du Canada pour le choix d'un nouveau chef, qui s'est ouvert hier à Montréal, aura les allures d'une boîte à surprise. Aucun des quatre candidats qui terminent en tête de cette course au leadership ne sont assurés de l'emporter lors du vote de samedi. Des alliances entre chacun des camps se noueront, même les plus inattendues, qui pourront faire élire celui qui est le moins apte à relever les défis qui attendent le parti ces prochaines années. Cela s'est déjà vu dans d'autres partis.

Le message que les Canadiens ont servi au Parti libéral lors des élections du 23 janvier dernier était clair, même s'il a été exprimé avec quelques hésitations en raison des craintes que leur inspiraient par ailleurs les conservateurs de Stephen Harper. Jugeant les libéraux usés par leurs 13 années consécutives d'exercice du pouvoir, on leur prescrivait d'aller se remettre en question dans l'opposition. Ce travail a été entrepris: quelques comités ont déjà soumis des rapports aux militants, mais la rénovation du parti est loin d'être achevée. Elle devra se poursuivre au-delà du congrès.

Sous cet angle, les orientations que préconise chacun des candidats devraient retenir l'attention des délégués, tout autant, sinon plus, que leur capacité à ramener le Parti libéral au pouvoir dès les prochaines élections. Déterminante devrait être dans ce contexte la vision qu'ils entretiennent à l'égard de la relation entre le Canada et le Québec pour l'avenir, ce qui, depuis 15 ans et encore à l'heure actuelle, a été le talon d'Achille de leur parti. Ce n'est d'ailleurs pas sans raison que la direction du parti a voulu tenir ce congrès à Montréal, tout comme le Parti conservateur l'avait fait en mars 2005.

Le pire choix que pourraient faire les libéraux à cet égard serait de confier la direction du parti à Gerard Kennedy. L'image progressiste et les talents d'organisateur de cet ancien ministre de l'Éducation de l'Ontario ont séduit de nombreux délégués au Canada anglais, et on ne peut écarter la possibilité qu'il se fauille à la manière de Joe Clark, que les conservateurs avaient élu chef de leur parti en 1976. Toutefois, sa feuille de route est vierge lorsqu'on arrive au chapitre du Québec. Bien plus que l'opposition qu'il a exprimée cette semaine au sujet de la motion Harper sur la reconnaissance du Québec, il faut retenir son absence presque totale du Québec pendant cette campagne. Ici, le geste en dit plus que la parole, laquelle au surplus ne peut se faire entendre qu'en anglais en raison d'une maîtrise du français plus qu'approximative.

De la même manière, il faut souligner le silence que Bob Rae a volontairement observé ces derniers mois l'égard du Québec, tout comme sur beaucoup d'autres questions. Politicien aguerri, il a joué de prudence tout au long de cette campagne, de peur de mettre le pied dans un piège. Contrairement à Michael Ignatieff, il a fait un parcours presque sans erreur, ce qu'il voulait afin de conforter l'impression selon laquelle il est le plus apte à diriger le parti. Le peu qu'il a dit a toujours été prononcé pour se donner une image de politicien pragmatique, par opposition aux idéologues que seraient Stéphane Dion et Michael Ignatieff.

De cet ancien premier ministre ontarien, il ne faut pas s'attendre à de grandes remises en question. L'homme se situe en continuité des orientations mises en place par les Trudeau et Chrétien. Son passage du NPD au Parti libéral s'est fait tout naturellement puisque ces deux partis ont beaucoup en commun, dont une vision centralisatrice du fédéralisme. Ce n'est pas sans raison qu'une partie de l'establishment libéral l'appuie, sachant que ce n'est pas lui qui fera des concessions au Québec, qu'il s'agisse de définir la nation québécoise ou de restreindre les empiètements dans les compétences des provinces par le biais du pouvoir fédéral de dépenser.

Stéphane Dion est le candidat qui, au cours de cette campagne, aura apporté une des meilleures contributions sur le plan des idées, faisant la démonstration que les intellectuels ont leur place en politique. Il n'y a pas une question à laquelle il n'ait réfléchi, et l'accent mis sur les politiques environnementales a permis de découvrir sa capacité de s'intéresser à d'autres questions que la Constitution. Le débat des dernières semaines sur la reconnaissance de la nation québécoise devait toutefois le ramener sur ce terrain, nous rappelant à quel point il peut être rigide comme gardien de la doctrine libérale. Pour le Québec, il est tout sauf l'homme des accommodements, même raisonnables. Tout sympathique que serait le fait d'avoir un autre Québécois à la tête du Parti libéral, il faut se garder de l'appuyer. Certains au Canada anglais jugeront sa candidature rassurante. Il faut cependant rappeler qu'une des principales qualités que doit avoir un chef de parti qui aspire au poste de premier ministre du Canada est la capacité de concilier des intérêts, des communautés et des groupes divergents, une qualité qu'il n'a pas encore acquise.

Michael Ignatieff, tout comme Stéphane Dion, aura contribué activement au débat pendant cette campagne. Penseur rompu aux échanges intellectuels, il n'a pas craint de provoquer des controverses, que ce soit à propos de la présence canadienne en Afghanistan ou de la reconnaissance constitutionnelle du Québec comme nation. Plus inexpérimenté que les trois autres candidats, il a commis des erreurs qui lui coûteront probablement des appuis. Si, comme ses opposants, il se situe sans aucun doute dans le courant libéral, il se distingue par contre d'eux par la liberté qu'il se sent de remettre en cause certains dogmes hérités de l'époque Trudeau. Ayant été absent du pays au cours de ces années, il est capable d'une distance et d'un regard neuf sur le Canada. Les militants libéraux québécois ont apprécié le vent de fraîcheur qu'il a fait souffler et, avec raison, lui ont massivement donné leur appui.

Si le seul enjeu de ce congrès au leadership était de choisir comme chef le candidat le plus susceptible de défaire Stephen Harper, on pourrait soupeser les qualités respectives de Bob Rae et de Michael Ignatieff à cet égard. Il serait difficile de déterminer qui est le plus apte à remplir cette mission. Mais il n'y a pas que cet enjeu. Le prochain chef du Parti libéral du Canada aura aussi comme mandat de mener à son terme la restauration du Parti libéral entreprise ces derniers mois. Les quelques retouches qui seront apportées au programme libéral cette semaine ne seront pas suffisantes. Il faudra le revoir en profondeur. Par l'ouverture d'esprit qu'il a manifestée tout au long de cette campagne, Michael Ignatieff nous a convaincus qu'il est certainement, parmi les quatre candidats qui s'affronteront samedi, celui qui pourrait le mieux assurer le renouveau au sein de ce parti et le faire entrer véritablement dans le XXI^e siècle.

bdescoteaux@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



LETTRES

Micro-générosité conservatrice

À la mi-novembre, le Canada s'est trouvé au centre de la lutte contre la pauvreté dans le monde lorsque Halifax a accueilli 2000 délégués provenant d'une centaine de pays pour le Sommet mondial du microcrédit. Rappelons que le microcrédit, c'est le fait de prêter de petites sommes à des personnes pauvres pour qu'elles agissent elles-mêmes sur leurs conditions de vie. Ce formidable outil de lutte contre la pauvreté a fait ses preuves. Le taux de remboursement est de 97 %. Le microcrédit est à la base d'une économie sociale rentable. Ce sommet a accueilli le Bangladais Muhamed Yunus, fondateur de la plus grande banque de microcrédit, la banque Grameen. Cet homme déterminé vient de recevoir le prix Nobel de la paix, reconnaissance de la pertinence du microcrédit dans une perspective de construction de la paix. Notre duo conservateur canadien MacKay-Verneer s'est présenté, l'un au début, l'autre en fin du sommet, pour une même annonce de 40 millions de dollars destinés au microcrédit. Voilà pour le dit. Le non-dit, c'est qu'il ne s'agit pas là d'argent neuf mais plutôt d'une ancienne promesse libérale et que cet argent sera en plus distribué en quatre ans... Ce n'est pas sérieux! Le Canada est signataire des Objectifs du millénaire. En 2000, sous l'égide de l'ONU, plus de 200 pays avaient promis d'agir en faveur d'une réduction substantielle de la pauvreté dans le monde d'ici l'an 2015. Nous sommes à mi-chemin... non seulement sans plan, mais avec un recul! Objectifs du millénaire et Kyoto: même esprit conservateur de nos privilèges et de notre incoscience.

Huguette Guay
Saint-Armand, le 25 novembre 2006

Où est donc passée l'indignation?

Rappelez-vous, c'était en octobre 1995, le soir du référendum. Jacques Parizeau venait de faire un discours où il parlait à sa façon du «nous» québécois. Sa manière parut à tous honteuse et lui valut immédiatement d'être

cloué au pilori, même par ses amis. Dans le camp d'en face, on sauta sur l'occasion pour ajouter à la victoire électorale celle de la rectitude politique triomphante et tonitruante. Comment pouvait-on en effet, en ce beau XX^e siècle finissant, penser en termes aussi étroitement ethniques? *Shame on him!*

Onze ans plus tard, Ottawa et son parlement se préparent à couler dans le bronze une définition du «nous» québécois inspirée directement de la pensée ethnique. Mais, curieusement, personne ne s'en indigne.

Cette affaire est mal engagée. J'entends déjà les conclusions partitionnistes que certains se préparent à tirer de cette résolution que vient leur apporter le Parlement du Canada.

Guy Bouthillier
Novembre 2006

Oreilles de lapin

La proposition des télédiffuseurs de cesser la diffusion hertzienne gratuite est présentée de façon un peu trop simpliste. Nos bonnes vieilles antennes en forme d'oreilles de lapin pourront toujours être utiles après le passage à la norme de télédiffusion ATSC. Si on veut conserver son vieux téléviseur, il faudra simplement ajouter un petit convertisseur entre les oreilles de lapin et la télé. Par contre, la plupart des nouveaux téléviseurs sont à la fois compatibles avec la norme actuelle de télédiffusion NTSC et la norme numérique ATSC actuellement en phase de déploiement. De plus, grâce à la norme ATSC et contrairement à la situation actuelle, c'est la télédiffusion par ondes hertziennes qui offrira la meilleure qualité d'image. La radio et la télévision de la Société Radio-Canada se placent-elles en apparence de conflit d'intérêts lorsqu'elles nous présentent les enjeux de ce dossier? N'est-il pas dangereux de confondre la proposition de cesser la diffusion gratuite de la télévision et le paiement de redevances aux réseaux généralistes pour la reprise de leurs signaux par les services de câblodistribution et de diffusion satellitaire? La société d'État ne devrait-elle pas défendre la plus grande accessibilité des services de communication de masse?

La société d'État a sans doute raison, toutefois, de proposer que des redevances soient versées aux télédiffuseurs généralistes pour la re-

prise de leurs signaux par les services payants de câblodistribution et de diffusion satellitaire. Le CRTC doit trouver une solution aux problèmes de financement tout en maintenant le service de base gratuit par diffusion hertzienne partout au Canada. La télédiffusion et la radiodiffusion sont des activités humaines de propriété publique. Ces activités de communication sont aujourd'hui essentielles à la cohésion sociale. Proposer de cesser la télédiffusion de base gratuite, c'est un peu comme proposer de cesser d'offrir gratuitement la radio parce que la nouvelle radio satellitaire exige des frais mensuels d'abonnement. Le CRTC doit rejeter la demande des télédiffuseurs pour la cessation du service de télédiffusion par ondes hertziennes. Vive mes oreilles de lapin!

Bruno Guérette
Gatineau, le 27 novembre 2006

S'il avait fallu

Lundi, le candidat du Bloc québécois dans Repentigny a gagné avec 66 % des voix exprimées.

S'il n'avait obtenu que 60 % des voix, nous aurions eu droit à une série d'analyses de nos chroniqueurs pour y déceler une baisse de la popularité du Bloc et de l'idée de souveraineté, car le précédent candidat aux élections générales, lui, avait obtenu 62 % des voix. Curieux, ce phénomène consistant à vouloir voir le déclin de cette option, même si on n'est pas nécessairement contre.

Lors d'un récent entretien, l'historien et sociologue Gérard Bouchard avançait l'idée que les peuples comme celui du Québec sont facilement s'alimenter de statistiques négatives les concernant et même faire leur ressentiment des autres peuples à leur endroit. C'est ce qu'en d'autres lieux on appelle la cinquième colonne.

Malheureusement, nos chroniqueurs font cette besogne sans s'en apercevoir. Évidemment, ils sont québécois. Alors, devant le vote de lundi soir, les reporters ne pouvaient que dire: «C'est sans surprise que le candidat du Bloc a été élu.» Mais il s'agissait d'une victoire éclatante.

Normand Bourdon
Le 28 novembre 2006

LIBRE OPINION

Recherche et innovation: l'urgence d'agir

C'est aujourd'hui une évidence: la progression des sociétés passe par le développement et la mise en valeur des savoirs. Une société doit soutenir à long terme les conditions d'un environnement propice à la création, à l'échange et à la valorisation des connaissances si elle veut en récolter les fruits. En 2001, à cet effet, le Québec se dotait de la Politique québécoise de la science et de l'innovation, qui offrait le cadre nécessaire au développement d'un tel environnement. Hélas, cette politique n'a jamais été accompagnée des moyens d'atteindre cet objectif.

Bien que le Québec ait beaucoup investi en R-D, les conditions dans lesquelles s'y développent la recherche et l'innovation se dégradent. Ces dernières années, tous les secteurs ont été touchés. Ainsi, nous avons vu se succéder les réductions des crédits d'impôt à la R-D à l'intention des entreprises, les coupes dans les fonds subventionnaires destinés à la recherche, la diminution de la contribution gouvernementale aux fonds de capital de risque dédiés aux entreprises innovantes, donc à haut risque, les réductions dans le soutien aux intervenants de la culture scientifique ainsi que la disparition d'organismes voués au soutien à la valorisation, pour ne nommer que certaines des décisions qui ont eu pour conséquence de menacer le développement de la recherche et de l'innovation. Alors que le Québec a longtemps été un exemple à suivre en cet-

te matière, il fait aujourd'hui du surplace. Pendant ce temps, d'autres régions du Canada, comme l'Ontario et l'Alberta, mettent en place des mesures vigoureuses et réalisent des progrès remarquables.

Le gouvernement du Québec dévoilera bientôt sa nouvelle Stratégie pour la recherche et l'innovation. Il faut absolument qu'il consente les moyens financiers nécessaires à sa mise en œuvre. Un réinvestissement massif dans ce secteur doit être assuré dès aujourd'hui. Les enjeux pour le Québec sont énormes. Il en va de notre niveau d'emploi, de l'efficacité de nos systèmes de santé et d'éducation et de l'accroissement de la compétitivité de nos entreprises. Dans le contexte des défis actuels et futurs de la société québécoise, l'instauration d'une culture de l'innovation se révèle essentielle au maintien de la qualité de vie des Québécois. Une société du savoir est également une société capable de mieux se connaître et de définir ses valeurs et ses orientations. Il est temps que le gouvernement signifie de façon claire à l'ensemble des Québécois et aux acteurs de tous les secteurs économiques et sociaux que la recherche et l'innovation sont prioritaires pour notre société, pour notre économie et pour notre culture. Pour ce faire, cette stratégie doit contenir des mesures convaincantes, appuyées par des moyens financiers solides, qui permettront au Québec de cultiver à long terme l'environnement intellectuel,

institutionnel et financier qui nous permettra d'accélérer notre entrée dans l'économie et la société du savoir.

Ce n'est plus une question de choix mais de nécessité. Il en va de la place du Québec dans le monde.

Mireille Mathieu, présidente de l'Association francophone pour le savoir-ACFAS
Philippe-Olivier Giroux, président du Conseil national des cycles supérieurs, Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ)
Patrick Beaudin, directeur général de la Société pour la promotion de la science et de la technologie (SPST)
Patricia Fournier, présidente de l'Association des administratrices et administrateurs de recherche universitaire du Québec (ADARUQ)
Carole Charlebois, directrice générale du Conseil de développement du loisir scientifique (CDLS)
Hervé Fisher, président de Science pour tous
Paul-Émile Boileau, directeur scientifique de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail (IRSSST)

IDÉES

Le Québec, une nation dans un Canada uni

Un accord unanime bien fragile

JEAN NOISEUX
Spécialiste en sondages

La motion-surprise de Stephen Harper sur la nation québécoise a encore une fois montré que celui-ci possède un sens de la stratégie politique hors du commun. En s'appropriant un débat de la course au leadership du Parti libéral du Canada, il a réussi le coup de force d'imposer la reconnaissance du Québec comme nation, ce qui est loin de faire l'unanimité au Canada anglais. Cet accord unanime de tous les partis politiques fédéraux sera cependant fragile car il ne correspond pas à la réalité de l'opinion publique. Pour obtenir un consensus sur une question aussi importante, il faut absolument laisser le débat suivre son cours dans la population.

Le premier ministre Jean Charest se réjouit de la motion conservatrice, qui constitue à ses yeux «un pas vers la reconnaissance du Québec au Canada» alors qu'une telle motion risque plutôt d'accroître le ressentiment du Canada anglais envers le Québec. Ce qui au départ n'était qu'un débat d'idées entre les candidats au leadership du PLC vient maintenant de grimper d'un cran, en bonne position pour créer des turbulences sur l'unité canadienne. À l'heure actuelle, Stéphane Dion et Bob Rae semblent être les seuls politiciens à se rendre pleinement compte que le vote de lundi va diviser le pays plutôt que de le rassembler. Les astuces de l'opportunisme politique sont souvent de bien mauvaises conseillères dans la poursuite de l'intérêt canadien et de l'unité nationale (exemple: le scandale des commandites).

La précipitation avec laquelle la motion a été adoptée à la Chambre des communes constitue également un accroc dans l'exercice correct du processus démocratique: il ne faut jamais empêcher que se fasse un véritable débat dans la population sur une question d'identification nationale. L'avenir d'un pays se joue pas à pas, patiemment, pour en arriver finalement à une volonté collective de vivre ensemble.

La démocratie indirecte, c'est-à-dire par personnes interposées (les députés), a pris le pas sur la démocratie directe à cause de l'impossibilité technique et financière de gouverner par référendum un pays de plusieurs millions de citoyens. Mais ce passage obligé vers la démocratie indirecte exige de respecter un certain nombre de règles. Ainsi, le jeu politique auquel se livrent les élus dans l'arène politique (on qualifie souvent l'Assemblée nationale du Québec de «salon de la race») doit demeurer à l'intérieur des balises de l'opinion publique. Sinon, les lois produites par le processus législatif de cette Chambre ne coïncideront pas avec les valeurs et les attitudes de la population. Or l'expérience montre souvent que les assemblées législatives s'emballent sur des sujets qui demeurent très éloignés des préoccupations de la population. La Chambre devient alors autosuffisante et tourne à vide puisqu'elle est déconnectée de ses fonctions de représentation.

Sondages

Si on en croit deux sondages récents, l'opinion publique au Canada anglais est fortement opposée à la reconnaissance de la nation québécoise. Selon le plus récent sondage publié, le Léger Marketing-TVA du 28 novembre, elle est rejetée à 77 % dans les autres provinces, y compris chez les francophones. Pire encore, le Canada anglais reconnaît bien davantage aux peuples autochtones le statut de nation qu'aux Québécois!

Evidemment, les sondages demeurent des outils



SHAUN BEST REUTERS

incomplets et leur interprétation est très difficile. Aucun premier ministre, même Robert Bourassa, n'a pris le risque de gouverner par sondages. Cet appareil de mesure dessine néanmoins des balises que le jeu politique ne doit pas transgresser, sous peine de devoir affronter l'opinion majoritaire de la population. Ici, la motion conservatrice votée par la Chambre des communes va carrément à l'encontre de l'opinion du Canada anglais.

Ceci aura pour effet d'affaiblir la «fonction d'intégration du système politique» et de créer une perte de légitimité du gouvernement et une augmentation de l'instabilité politique. Dans certaines circonstances, l'opposition se manifeste dans la rue. Pour l'immediat, l'opposition devrait se limiter à une forte abstention de la clientèle conservatrice aux prochaines élections fédérales, attendues au printemps.

Les stratégies conservateurs avaient prévu une forte réaction négative de l'électorat anglophone et son impact sur le vote conservateur. Pour atténuer le mécon-

tentement, ils avaient assujéti la reconnaissance de la nation québécoise à l'unité nationale. Mais ils ne devraient pas se faire d'illusions à propos des astuces de la formulation selon laquelle «les Québécois forment une nation à l'intérieur du Canada» mais ne forment pas «une nation à l'extérieur du Canada». L'électorat anglophone ne sera pas dupe et y verra surtout une manœuvre pour reconnaître aux Québécois le statut de nation. René Lévesque l'avait appris à ses dépens au référendum du 20 mai 1980 lorsque l'électorat fédéraliste n'avait pas mordu à la question: «Donnez-vous au gouvernement du Québec le mandat de négocier...?»

Un vote libre à la Chambre des communes sur cette question, sans égard à la ligne de parti, aurait permis à la communauté anglophone de manifester son opposition à la reconnaissance de la nation québécoise. Par contre, un rejet de la motion aurait pu créer au Québec un «super-Meech» et une vive remontée du nationalisme québécois. Comme quoi, en politique, tout n'est que compromis ou... coups d'audace!



Norman Spector

L'importance des mots

Les mots sont importants au Proche-Orient. L'ancien secrétaire d'Etat américain George Schultz l'a répété presque quotidiennement alors qu'il tentait d'obtenir une reconnaissance de l'Etat d'Israël auprès de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) à titre de condition préalable aux négociations de paix. Et quoique notre situation au Canada soit infiniment plus paisible, les mots sont tout aussi importants lorsqu'il s'agit d'aborder les relations entre les anglophones et les francophones, dont une majorité habite le Québec.

Sous l'entree «nation» dans mon *Petit Larousse*, je trouve deux définitions. Fort à propos, la première comprend carrément des exemples canadiens: «Grande communauté humaine, le plus souvent installée sur un même territoire et qui possède une unité historique, linguistique, culturelle, économique plus ou moins forte.» Les *Premières Nations: au Canada, les Amérindiens et les Inuits.* La deuxième définition, d'ordre juridique et politique, décrit plutôt la nation comme une «communauté politique distincte des individus qui la composent et titulaire de la souveraineté».

La semaine dernière, après que le premier ministre Stephen Harper eut modifié la résolution du Bloc québécois visant à reconnaître la nation québécoise, la plupart des commentateurs ont porté leur attention sur les quatre mots précisant que cette reconnaissance devait se faire «au sein d'un Canada uni». Personne ne doutait que M. Harper voulait ainsi souligner le fait que, comme le suggère la deuxième définition du *Petit Larousse*, le terme «nation» décrit la réalité du Canada mais pas celle du Québec et qu'une résolution parlementaire ne changerait rien à cette réalité. Personne non plus ne doutait que par ce tour de passe-passe, Gilles Duceppe s'était fait déjouer par le premier ministre.

Cependant, plus tard dans la semaine, après que le Bloc eut décidé de soutenir la résolution telle qu'amendée par les conservateurs, plusieurs observateurs ont remarqué que les mots choisis par M. Harper étaient beaucoup plus significatifs. Autrefois, les politiciens canadiens avaient l'habitude de dire une chose en français et une autre en anglais. La semaine dernière, les conservateurs ont dit la même chose dans les deux versions de leur résolution.

Le choix du terme «Québécois» au lieu de «Quebeckers» dans la version anglaise de la résolution a semé une confusion appréciable un peu partout, même dans les rangs des conservateurs. Par exemple, le ministre des Relations intergouvernementales, Michael Chong, a expliqué sa démission en disant qu'il ne pouvait pas accepter une définition ethnique de la nation, ce qui suggère qu'au moins quelques conservateurs ont interprété la résolution de leur gouvernement dans le sens suggéré par la première définition de mon *Petit Larousse*. Cette perspective a été vivement critiquée par M. Duceppe et d'autres personnes. L'été dernier, quand M. Harper avait refusé d'employer le mot «nation» à l'occasion de la Fête nationale, M. Duceppe avait publiquement réclamé de savoir pourquoi le gouvernement canadien était prêt à reconnaître les autochtones comme membres d'une nation mais pas les Québécois.

Au début du dernier débat, le lieutenant québécois de M. Harper, Lawrence Cannon, a semblé s'inspirer de la définition de M. Chong. Mais il s'est par la suite rallié à l'opinion exprimée par le premier ministre Jean Charest et par le chef de l'opposition à Québec, André Boisclair, selon laquelle tous les résidents du Québec sont des Québécois. Avant de partir pour le sommet de l'OTAN à Riga, le premier ministre Harper a déclaré que les Québécois savent qui ils sont, ce qui suggère que c'est à chaque résident du Québec de décider comment il veut être identifié.

♦ ♦ ♦

Quel drôle de pays que le nôtre! Tandis que le débat sur la nation se déroulait au Québec, le premier ministre de la Colombie-Britannique, Gordon Campbell, arguait, dans le quotidien torontois *National Post*, que le Parlement canadien avait le devoir d'accorder aux autochtones la même reconnaissance que celle obtenue par les Québécois. M. Campbell a écrit son article à bord d'un avion qui le ramenait de Chine, et peut-être n'a-t-il pas compris qu'il ne s'agissait pas d'un amendement constitutionnel. Son absence pourrait également expliquer pourquoi il est le seul chef à penser que la reconnaissance des Québécois pourrait avoir un impact sur les droits des autochtones, ainsi que le prétendent certaines de leurs organisations.

On peut comprendre que M. Campbell n'ait pas eu le texte de la Constitution canadienne avec lui lorsqu'il a rédigé son texte. Cela lui a peut-être fait oublier que les droits des peuples autochtones avaient déjà été stipulés à la section 35 de ce document. Par contre, c'est dans cette même section qu'a été enclenché l'accord conclu par son prédécesseur avec la nation niska'a, un geste auquel M. Campbell s'était farouchement opposé en prétendant que cet accord ouvrait la porte à une forme de gouvernement racial. On comprend toutefois moins que M. Campbell, l'instigateur de la réunion de Kelowna avant les élections de 2005, ait oublié qu'il a fait partie de ceux qui, sous le gouvernement de Paul Martin, ont désigné les autochtones du nom de Premières Nations.

Même si ce n'est pas nécessaire, je doute que beaucoup de Canadiens s'opposeraient à voir le Parlement reconnaître formellement les autochtones comme Premières Nations au sein d'un Canada uni. Même s'il a soigneusement choisi ses mots, M. Campbell a fait une intervention inutile au milieu d'un débat déjà surchargé et émotif. Ceci nous rappelle qu'il y a un temps pour tout.

Norman Spector est chroniqueur
au *Globe and Mail*.

Les répercussions régionales potentielles d'une guerre civile en Irak

NICOLAS MARTIN-LALANDE

Chercheur à l'Observatoire sur les missions de paix à la chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques de l'UQAM

La journée du 23 novembre 2006 à Bagdad illustre parfaitement le cycle polarisant attentats-représailles-contre-représailles enclenché entre les communautés ethnico-confessionnelles d'Irak. À l'assaut mené contre le ministère de la Santé, dont le portefeuille est détenu par un membre du mouvement sadriste chiite, a succédé une dizaine de tirs de mortier contre le quartier à majorité sunnite d'Adhamiya, puis cinq attaques coordonnées dans le quartier majoritairement chiite de Sadr City, lesquelles ont tué plus de 200 personnes et en ont blessé plus de 250. Un rapport des Nations unies publié la veille nous apprendait que les violences intercommunautaires ont tué 3709 Irakiens en octobre, principalement dans la capitale.

Si cette dynamique de guerre civile perdurait en Irak, ses répercussions régionales potentielles seraient considérables. Propagées grâce à des communautés ethnico-confessionnelles transfrontalières et des frontières communes avec la Syrie, la Turquie, l'Iran, le Koweït, l'Arabie saoudite et la Jordanie, les ondes de choc d'une guerre interne au premier régime arabe chiite déborderaient mécaniquement hors de ses frontières. Outre la revitalisation du séparatisme kurde, l'islamisation accélérée des tissus sociaux et l'infléchissement des relations bilatérales entretenues par les voisins de l'Irak avec les États-Unis, un triple impact régional serait à redouter.

La conflagration chiito-sunnite

D'abord, les sociétés multiconfessionnelles des voisins de l'Irak répercuteraient les frictions entre Arabes chiites et sunnites. La conflagration régionale stimulerait les sécessionnismes, désagrégerait les solidarités

nationales et aboutirait au remodelage des frontières héritées de la double disparition de l'empire ottoman puis du colonialisme (tel qu'organisé par l'accord secret franco-britannique Sykes-Picot de 1916). Les flux de réfugiés irakiens altéreraient les équilibres confessionnels des pays limitrophes. Les minorités chiites aisées du Liban, du Koweït et de l'Arabie saoudite, lesquelles contrôlent partiellement la manne pétrolière chez ces deux derniers (influents mais dépourvus du pouvoir de décision), se rebelleraient contre leurs gouvernements. Cette conflagration interconfessionnelle pourrait au demeurant être catalysée par la présence de cellules de l'organisation antichuite al-Qaïda.

La crainte d'un croissant chiite

Ensuite, à la faveur du vacuum politico-institutionnel, ces mêmes voisins seraient tentés d'intervenir — directement ou non, ouvertement ou clandestinement — et de contre-intervenir dans une guerre civile perçue comme le symbole des luttes ethnico-confessionnelles. Cette internationalisation amorcerait un conflit par procuration par le truchement de délégués interposés. L'Iran soutiendrait les Irakiens chiites et en profiterait pour prétendre exercer un droit de regard sur leurs lieux saints en invoquant les traités d'Erzeroum (1846). Le gouvernement iranien financerait déjà les milices irakiennes chiites et a notamment facilité les représailles anti-sunnites consécutives au dynamitage du mausolée chiite de Samarra le 22 février 2006. En dépit de leurs minorités chiites internes, l'Arabie saoudite, la Jordanie et le Koweït soutiendraient les Irakiens sunnites tout en s'efforçant de créer des États tampons avec l'Irak ou d'ériger des murs (l'Arabie saoudite a décidé le 27 septembre 2006 l'érection d'une barrière de sécurité sur sa frontière avec l'Irak) pour absorber les chocs de sa guerre civile.

Si son establishment militaire commandite déjà des opérations d'intimidation, la Turquie déclencherait une opération dite de stabilisation visant à juguler l'autonomisme kurde dans le nord de l'Irak, où

elle serait tentée de réclamer la propriété de certains champs pétroliers sur le fondement juridique du traité de Lausanne (1923).

Seraient plus généralement tentés d'intervenir les États qui redoutent l'expansionnisme chiite iranien du golfe Arabo-Persique au Liban (voire aux territoires palestiniens gouvernés par le Hamas, dont la branche militaire est parrainée par l'Iran) en passant par les régimes iraniens, irakiens et syriens. Le roi Abdallah II de Jordanie a averti dès décembre 2004 l'opinion arabo-musulmane des risques d'émergence d'un «croissant chiite» au Moyen-Orient. Deux évolutions semblent vérifier sa prescience. Premièrement, l'accord de défense signé entre l'Iran et la Syrie le 15 juin 2006 — lequel vise *in fine* l'interopérabilité entre les deux armées — au moment où le régime baasiste syrien s'efforce de s'inscrire dans le sillage de la montée en puissance régionale du régime islamique iranien. D'où la visite du roi jordanien en Turquie le 8 août 2006 visant à formaliser le confinement de l'émergence iraniennne. Deuxièmement, le sommet trilatéral Iran-Irak-Syrie organisé fin novembre 2006 pour amorcer la formation d'une alliance stratégique — voire d'un axe — Téhéran-Bagdad-Damas. Étant donné les ressources que le voisinage peut mobiliser, un tel conflit civil compliqué d'interventions extérieures se consumerait jusqu'à épuisement dans une «orgie de violence» (Ahmed S. Hashim).

La disqualification de la démocratisation

Enfin, dans une région multiculturelle où les récentes ouvertures politiques ont déjà révélé la polarisation des jeux politiques (les Frères musulmans en Égypte, le Hamas dans les territoires palestiniens), ces répercussions ancreraient définitivement le schéma causal selon lequel la démocratisation porte en germe la radicalisation, laquelle nourrit une division qui engendre *in fine* la déstabilisation. Autrement dit, ces répercussions réduiraient en apparence la solution alternative à l'autoritarisme ou au chaos.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gerald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (édition); Joëlle Boucher (éditorialiste, responsable de la page Idées); Brian Myles (justice et faits de société), Claire-Luce Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Musy (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Tremont, Philippe Piquet (communisme), Isabelle Paris (sport), Louise-Madeleine St-Onge (culture); Pauline Gravel (science); Michel Garneau (correspondant); Diane Precourt (responsable des pages thématiques); Martin Duceppe, Michèle Malenfant et Christine Dussault (correspondants); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (éditeur et cabinet Culture); Julie Carpentier (rapports), Paul Bennett (rapports saisis spéciaux et culturels du week-end), Stéphanie Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (média), Caroline Mouton (jeunes); Odie Tremblay (cinéma); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Roy (journaliste); à l'information politique: Hélène Buzetti et Serge Truffaut (éditorialistes); La documentation: Gilles Park (directeur); Manon Derome, Patrick Cossette (Québec), Rachel Rochford (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Amélie Beaudette, Jean de Billy, Jean-François Bouché, Dave Cameron, Marlene Côté, Christiane Legault, Amélie Maltain, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Marjorie Riopelle, Isabelle Saucier, Nadia Sebou, Mélanie Simard (publicitaires); Laurence Thériault (directrice adjointe), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires); LA PRODUCTION: Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Corraires, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemanis, Olivier Zaida; INFORMATIQUE: Yanick Martel (responsable); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Alexandre Gaudreau (coordonnateur de la promotion et de la sollicitation), Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Mason Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc; L'ADMINISTRATION: Stéphanie Roger (contrôleur), Nicole Caron (responsable des services comptables), Céline Farray, Ghislaine Laflèche, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Rioux.

ACTUALITÉS

MÉDECINS

Une offre de 15 % est «un recul» aux yeux de la FMSQ

SUITE DE LA PAGE 1

Services sociaux, Philippe Couillard, sont montés au front pour réagir sur-le-champ à cette contre-offre. «Nous estimons que, dans le fond, ce dialogue est nettement démesuré et déraisonnable», a déclaré Mme Jérôme-Forget au cours d'un point de presse.

Rejetant l'analyse de M. Barrette, la présidente du Conseil du trésor a soutenu que la valeur des demandes formulées par la FMSQ s'élève plutôt à 1,383 milliard en trois ans (augmentation de 100 000 \$ par médecin) alors que le gouvernement a déjà mis sur la table 500 millions pour la même période en vue de la médiation souhaitée. «Le "cover charge" pour commencer à parler est de 1,3 milliard», a-t-elle souligné.

«C'est avec une grande déception qu'on regarde les événements de la dernière semaine», a pour sa part déclaré M. Couillard. «La position du gouvernement a été de faire une ouverture après l'autre.»

Mais la FMSQ évalue que le rattrapage de 15 % offert par Québec ne constitue «aucune ouverture». Les spécialistes estiment que cette offre ne commence même pas à combler l'écart salarial avec les spécialistes canadiens puisque ceux-ci ont obtenu, au cours des dernières années, des augmentations qui ont davantage creusé le fossé du déséquilibre calculé en 2004. Ainsi, une offre de 15 % est «un recul» aux yeux de la FMSQ. Devant les événements, M. Barrette a évoqué la proximité d'un point de non-retour. «Nous sommes à la veille d'une période de perturbation dans le réseau de l'Éducation et de la Santé», a-t-il prévenu.

Dans sa contre-offre, la FMSQ propose de partici-

per à un processus de médiation particulier, à moitié liant si celle-ci n'aboutissait pas, un arbitrage exécutoire devrait trancher le débat. Québec a toujours refusé l'idée d'aller devant un arbitre afin de ne pas perdre le contrôle de ses finances.

La FMSQ contourne le problème en «ouvrant la porte pour que le gouvernement légifère et renverse la décision de l'arbitre» si elle ne lui convient pas, a indiqué M. Barrette. L'idée? Imposer «au gouvernement l'obligation morale de rejeter l'opinion d'un médiateur et d'un arbitre. Le jour où le gouvernement fera ça, la population aura à le juger. Ce n'est pas liant légalement, mais ça l'est moralement.»

Les deux ministres ont aussi rejeté cette idée. «C'est un peu ironique de nous proposer un mécanisme d'arbitrage dont le gouvernement pourrait se sortir avec une loi spéciale alors qu'on vient nous reprocher d'avoir nous-mêmes adopté une loi spéciale en juin», a fait observer M. Couillard, qui s'est engagé à ce que la médiation se règle en moins d'un an.

Sa collègue du Conseil du trésor a quant à elle remis en question la «moralité» du discours des spécialistes. Mme Jérôme-Forget a noté que le D^r Barrette a utilisé à plusieurs reprises le mot «moralement» hier lors de sa conférence de presse. «Est-il moral, quand on est en situation de monopole, de faire craindre à des femmes qu'elles auront peut-être du mal à accoucher? Est-il moral de priver les résidents — 800 d'entre eux — de pouvoir compléter leur année? Est-il moral, quand on est en situation de monopole, de prendre la population en otage?», a-t-elle répliqué.

Dans la lutte pour obtenir le soutien de l'opinion publique — que le D^r Barrette a avoué savoir per-

due d'avance —, le gouvernement a cherché hier à mettre en perspective les demandes des spécialistes. Les deux ministres ont ainsi comparé les demandes salariales au revenu annuel moyen des contribuables, soit 35 000 \$ par an... Philippe Couillard a appelé les médecins spécialistes à «rejoindre le niveau de la réalité de la société à laquelle ils appartiennent.»

Enseignement

Dans sa contre-offre, la FMSQ demandait aussi au gouvernement de remettre sur la table une enveloppe spécifique de 50 millions qui avait été proposée aux spécialistes avant que la loi spéciale 37 ne soit décrétée. Les spécialistes avaient alors refusé l'offre globale de Québec et, de ce fait, perdu cette somme.

Québec explique de son côté que ce montant a été redistribué indirectement aux patients, par exemple grâce à l'allongement des heures de fonctionnement des blocs opératoires. Hier, M. Barrette a demandé à ce que les 50 millions soient clairement réinvestis dans la rémunération des tâches d'enseignement effectuées par les spécialistes. Ceux-ci refusent depuis quelques semaines de superviser stages et examens de étudiants en médecine, ce qui menace déjà le semestre de ces futurs médecins.

Le CSE se penchera d'ailleurs sur cette question aujourd'hui alors que se dérouleront des audiences publiques qui jugeront de la légalité et de la dangerosité des moyens de pression mis en avant ou évoqués par les spécialistes dans leur bras de fer avec Québec.

Le Devoir

RELIGION

SUITE DE LA PAGE 1

prêché se voulait aussi un appel à la paix entre juifs, chrétiens et musulmans, notamment en terre sainte. Une terre, a rappelé le pape, qui est sainte pour les trois religions monothéistes. Dans son homélie, Benoît XVI a tenu à citer le père Andrea Santoro, assassiné par un islamiste radical en février dernier dans son église, sur la côte turque de la mer Noire. L'événement s'était produit alors qu'une partie du monde musulman manifestait sa colère contre les caricatures de Mahomet publiées par un quotidien danois. Le meurtrier, qui disait agir au nom d'Allah, a été condamné à 18 ans de prison.

En après-midi, le pape a quitté le soleil d'Éphèse pour la grisaille et le trafic d'Istanbul. La circulation, déjà très congestionnée en temps normal, est devenue insupportable dans cette ville de 12 millions d'habitants. Les policiers ont établi de vastes périmètres de sécurité dans les quartiers où se rendra le pape. Les voitures y sont interdites et les résidents doivent montrer patte blanche et se laisser fouiller.

Accompagné de Bartholomé I^{er}, le pape s'est aussitôt rendu au Phanar, siège du patriarcat orthodoxe. En dépit des aspects très politiques de cette visite, c'est bien le patriarche qui, le premier, a invité le pape à Istanbul. Un patriarche «d'honneur», disent les orthodoxes, qui, malgré ses rares brebis turques, régit sur une diaspora qu'on évalue entre 100 et 200 millions de fidèles. La rencontre s'inscrit dans la lente et difficile réconciliation entreprise depuis plus de 30 ans afin d'effacer le schisme de 1054, qui a séparé les Églises d'Orient et d'Occident. Benoît XVI a fait de cette réconciliation une des priorités de son pontificat.

Au son des cloches, le pape a allumé un cierge à l'entrée de la cathédrale Saint-Georges, comme le veut la coutume orthodoxe. Côte à côte, les deux hommes se sont ensuite longuement recueillis au son des prières chantées. La petite église était pleine à craquer. Bartholomé I^{er} a souhaité la bienvenue à son hôte et l'a remercié d'avoir poursuivi les efforts entrepris par son prédécesseur. C'est Jean-Paul II qui, il y a deux ans, avait rendu aux orthodoxes les reliques de saint Jean Chrysostome et de saint Grégoire le Théologien, confisquées en 1204 pendant le sac de Constantinople lors de la quatrième croisade. Le patriarche a rappelé que c'est saint André qui avait créé la première église de Constantinople et que c'est l'empereur Justinien qui avait transféré le siège de la chrétienté dans ce qu'on appelait alors la «nouvelle Rome».

«Il est bon et il est doux pour des frères de vivre ensemble», a déclaré Benoît XVI, qui s'entretiendra longuement pendant cette visite des perspectives de rapprochement des deux Églises, amorcées depuis Paul VI. Jeudi, les deux hommes signeront une déclaration commune, mais personne ne s'attend à des progrès fulgurants.

«Ces discussions n'aboutiront certainement pas aujourd'hui. Mais j'ai l'impression que nous sommes sur la bonne voie», a dit l'évêque Brian Farrell, conseiller du pape pour la promotion de l'unité des chrétiens. La commission bipartite, qui ne s'était pas réunie pendant six ans, s'est enfin réunie à Belgrade cette année. Au cœur des divergences, on retrouve la primauté de l'Église de Rome (les orthodoxes ne reconnaissent ni l'infaillibilité ni l'autorité internationale du pape). L'autre sujet qui fâche se nomme l'incarnatisme, qui désigne le ralliement à Rome de certaines Églises orientales qui ont cependant conservé leur rite orthodoxe. «Il faut être prudent pour résoudre des problèmes qui ont mis des siècles à se créer», dit M^r Demetrios, porte-parole du patriarche.

Mais la politique ne se tient jamais bien loin. Les paroles de réconciliation prononcées hier par le pape et par le premier ministre Recep Tayyip Erdogan n'ont pas calmé toutes les rancœurs. Certains partis minoritaires turcs ont critiqué le geste diplomatique fort du premier ministre, qui a lui-même accueilli le pape à sa descente d'avion. «Vous n'avez pas de colonne vertébrale», a déclaré le leader du parti Anavatan (Mère patrie), Erkan Mumcu. Ses vues sont partagées par le Parti de la gauche démocratique. Son secrétaire général, Ahmet Tan, craint que la visite du pape ne rallume la controverse sur le statut oecuménique du patriarcat orthodoxe. Certains Turcs associent la reconnaissance que réclame le patriarcat à la création d'un État autonome comme le Vatican, même si le patriarche n'a jamais évoqué une telle chose. Moins subtil, le dirigeant du Parti travailliste, Dogu Perincek, ne voit dans le pape que le représentant de la croisade déclenchée par les États-Unis. Des propos qui ressemblent à ceux émis hier par un groupe islamiste irakien appelé «État islamique en Irak» et dont le Vatican a déclaré à l'AFP ne pas se préoccuper.

Correspondant du Devoir à Paris

Défense et bilinguisme

Ottawa — Souvent sévèrement critiqué pour son manque de respect envers la Loi sur les langues officielles, le ministre de la Défense a rendu public, hier, un nouveau plan visant à redorer son image. Le plan stratégique a pour objectif de faire en sorte que, à la fois au ministère et dans les Forces armées, les obligations linguistiques ne soient pas oubliées ou omises. Pour mieux s'adapter à la réalité du milieu de travail à la Défense, seuls les employés qui détiennent un poste désigné bilingue devront apprendre l'autre langue officielle. «Je m'engage à faire une place égale au français et à l'anglais dans mon ministère et à m'assurer que tous les militaires et employés civils sont dirigés, formés, administrés et appuyés dans la langue officielle de leur choix quand et où le prévoit la loi», a déclaré le ministre de la Défense, Gordon O'Connor, par voie de communiqué. La côte est néanmoins énorme à remonter pour ce ministère qui bouffe depuis 30 ans la Loi sur les langues officielles quand vient le temps de pourvoir des postes désignés bilingues. Dans un rapport rendu public en juin dernier, le Bureau du commissaire aux langues officielles dénonçait la situation faisant en sorte que «le bilinguisme n'est généralement pas un critère à respecter de façon absolue lors des promotions et des mutations à un poste bilingue» au ministère de la Défense et dans les Forces armées. — PC

INRS

SUITE DE LA PAGE 1

les sciences infirmières, nous, ça ne nous donne pas grand-chose. Il faut regarder ce que l'un et l'autre partenaire voudrait voir évoluer à Outremont», affirme Pierre Lapointe.

Ce dernier précise que la présence des facultés de chimie et de physique, par exemple, constituerait un environnement plus compatible avec des laboratoires de l'INRS. La réflexion de l'Université de Montréal (UdeM) n'est pas terminée à ce chapitre.

Au cabinet du recteur de l'UdeM, on indique toutefois que le pavillon de l'INRS est une «hypothèse sérieuse». Ce projet pourrait d'ailleurs donner le premier élan au campus Outremont, qui est virtuel pour l'instant: il existe un concept architectural, des études de toutes sortes, notamment sur les impacts de la circulation, et des promesses financières avec un grand absent, Ottawa. Bien des fils restent encore à attacher.

«Nous sommes conscients d'être la bougie de démarrage et ça se paie. Si on est capables d'avoir le bon prix, on sera la bougie de démarrage», affirme M. Lapointe. Mais il ajoute qu'il s'agit plus que d'un projet immobilier. «La décision va être prise pour des raisons stratégiques, scientifiques et financières», dit-il.

Lenjeu est d'abord et avant tout scientifique. «On ne peut plus éviter la création de masses critiques significatives dans les secteurs scientifiques de pointe. C'est fondamental. Il faut créer la dynamique d'avoir des poches scientifiques très fortes, avec des recherches pertinentes. La prochaine révolution en science va être celle des nanosciences, soit l'ultra-rapide et l'ultra-petit. Et les deux secteurs d'application sont le biomédical et les technologies de l'information, de là la nécessité de les regrouper», explique M. Lapointe.

Selon lui, Montréal devrait même devenir, au cours des prochaines années, «la capitale des nanosciences au Canada». L'INRS fait partie du club select des centres d'excellence en matière de nanotechnologie, avec l'UdeM, l'École polytechnique et l'Université McGill. Tous ces joueurs sont en rapports étroits sur la question des nanosciences, souligne M. Lapointe. Cette synergie est vraisemblablement au centre du projet. Depuis trois ans, l'INRS a bénéficié de près de 60 millions de dollars en soutien de la part de la Fondation canadienne de l'innovation (FCI) pour des recherches en nanotechnologie. Mais la FCI ne finance pas le béton.

Le futur campus Outremont n'est toutefois pas le seul site envisagé par l'INRS. En fait, six emplacements sont considérés. L'un des scénarios concrets concerne Laval, où le secteur biomédical de l'INRS (Institut Armand-Frappier) est déjà en place. Si, à l'hôtel de ville, on serait heureux de voir l'INRS prendre de l'expansion, on rappelle que la décision appartient à l'établissement. L'INRS est propriétaire du terrain où le projet de relocalisation pourrait prendre forme.

D'ailleurs, une équipe d'architectes, d'urbanistes et d'ingénieurs travaille sur le concept. Selon le programme fonctionnel et technique transmis l'été dernier à l'INRS et dont *Le Devoir* a obtenu copie, le projet lavallois compte quelque 20 000 mètres carrés et nécessiterait un investissement de plus de 60 millions de dollars.

Sur la question financière, Pierre Lapointe précise que rien n'est ficelé pour l'instant. «Contrairement à ce qui se fait pour les universités du réseau, le ministère de l'Éducation ne finance pas les pieds carrés dédiés à la recherche, ou très peu. Notre financement doit donc venir de nous-mêmes ou d'un autre montage financier. C'est une autre façon de faire les choses», indique M. Lapointe.

Ainsi, si le projet voit le jour à Outremont, cela pourrait nécessiter un partenariat financier, notamment avec l'UdeM et la Ville de Montréal (pour les infrastructures). L'INRS a des exigences géotechniques très spécifiques compte tenu de la sensibilité des équipements. Or l'ancienne gare de triage d'Outremont sera toujours traversée par des voies ferrées qui provoquent des vibrations.

La présentation du budget annuel de Montréal hier a par ailleurs été l'occasion d'annoncer la création d'un fonds d'investissement de 180 millions sur trois ans destiné à soutenir les grands projets de Vision 2025. Le développement d'Outremont fait partie de ces grands projets devant créer une nouvelle richesse foncière.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

«Les questions d'identité et leurs implications concrètes sont des questions trop sérieuses pour une discussion courte et sans engagement du parti. Moi, je regrette qu'on utilise le mot "nation" à diverses fins», a déclaré Gerard Kennedy hier.

NATION

SUITE DE LA PAGE 1

derrière qui il se rangera aux tours suivants.

M. Goulais s'ajoute à la liste de personnes ayant réclamé au cours des derniers jours que la reconnaissance accordée aux Québécois le soit également aux autochtones. Le dernier en date est le premier ministre de la Colombie-Britannique, Gordon Campbell, qui a rappelé qu'il existe une «troussière solitude qui mérite qu'on lui accorde le même honneur».

Le candidat au leadership Gerard Kennedy a accordé peu d'importance à la résolution libérale adoptée hier. Pour lui, le débat sur les nations à l'intérieur de la nation canadienne devrait se faire dans un autre forum et de façon globale. «Les questions d'identité et leurs implications concrètes sont des questions trop sérieuses pour une discussion courte et sans engagement du parti. Moi, je regrette qu'on utilise le mot "nation" à diverses fins», a-t-il dit au *Devoir*. «Il faut un débat plus large. Avec cette autre motion, qu'a-t-on accompli? Sans définition, on va encore créer des attentes chez les gens. Cela crée bien des risques de désaccords.»

Loïn des micros, certains députés ont tenu le même discours. «Le nouveau chef pourra puiser à même trois sources pour bâtir la plate-forme électorale: le travail du caucus, le congrès et ses idées à lui. Alors, cette résolution...», a lâché l'un d'eux.

En effet, cette résolution, parce qu'elle a été déposée après l'échéance réglementaire, ne sera pas débattue en séance plénière aujourd'hui mais expédiée directement à l'exécutif du PLC. Ainsi, il sera plus facile de ne pas en tenir compte...

Et la nation québécoise?

Comme prévu, la résolution reconnaissant la nation québécoise a été retirée du programme. Le parti a procédé de manière détournée afin de s'épargner tout déchirement sur cet avortement politique. Au cours d'une séance portant sur les règles de procédure du congrès, une modification a été apportée afin de permettre aux parrains d'une résolution de la retirer simplement en rédigeant une lettre. Ce que les auteurs, Marc Bélanger et William Hogg, ont fait. Personne n'a prononcé un seul mot de désaccord à aucun moment.

En entrevue avec la Presse canadienne hier, Paul Martin n'a pas voulu rouvrir cette question. «On a voté pour, j'ai voté pour [à la Chambre des communes], et maintenant, on passe à autre chose.» Que signifie cette reconnaissance? «Je pense que les travaux de la Chambre des communes ont toujours une influence, mais maintenant, on doit passer à autre chose», s'est-il contenté de répéter.

Un sondage Léger Marketing mené cette semaine révèle que 77 % des Canadiens hors Québec s'opposent à la reconnaissance du Québec comme une nation alors que 71 % des francophones du Québec l'approuvent. Le sondage, réalisé du 16 au 26 novembre, a une marge d'erreur de 2,6 %, 19 fois sur 20.

Déséquilibre fiscal

Les militants, encore peu nombreux hier au Palais des congrès de Montréal, ont en général très peu

participé aux ateliers. Ceux-ci se sont déroulés principalement en anglais. Les résolutions étaient adoptées souvent sans débat. Tout atelier sur les affaires étrangères, par exemple, a été expédié en 25 minutes. Aucune des 17 résolutions n'a été débattue, y compris celle recommandant un réexamen de la présence canadienne en Afghanistan. Celle-ci n'a même pas été retenue pour la plénière d'aujourd'hui, à la grande déception du candidat Bob Rae.

L'atelier sur les politiques économiques du parti n'a guère réuni davantage de délégués. Même l'aile québécoise du PLC, qui voulait faire adopter une résolution reconnaissant le déséquilibre fiscal, n'a pas cru bon remplir la salle pour s'assurer d'une victoire. À peine une trentaine de personnes (dans une salle pouvant en accueillir près de 500) se sont présentées. En 30 minutes, tout avait été expédié, laissant deux heures de temps libre aux délégués qui voulaient participer aux jeux de couillises en vue de l'élection du chef.

La résolution sur le déséquilibre fiscal a tout de même passé la rampe, approuvée par treize voix contre quatre. Elle sera également débattue ce matin en grande assemblée plénière puisque 25 personnes ont voté pour qu'elle obtienne priorité sur les autres.

Pourquoi les délégués du Québec, qui ont la chance de recevoir le congrès chez eux, ne se sont-ils pas davantage déplacés? «Je ne peux pas contrôler les gens. Je n'ai pas de raison pour ça», s'est contenté de dire l'ancien astronaute Marc Garneau, qui était présent. «Mais je suis très content que la résolution soit maintenant prioritaire», a-t-il dit. Une douzaine de délégués de Stéphane Dion étaient présents dans la salle et n'ont pas appuyé la reconnaissance du déséquilibre fiscal.

Vers la fin de l'atelier portant sur les politiques économiques, un des poids lourds du PLC au Québec, le député Pablo Rodriguez, a jugé bon de remettre le français à l'honneur. Tout l'atelier s'était déroulé en anglais. «Nous avons un parti qui fait la promotion du bilinguisme et le congrès doit refléter nos valeurs», a-t-il dit. Le sénateur Serge Joyal a pris sur lui d'aider la présidente de l'atelier, une unilingue anglophone, à terminer l'exercice.

Au nombre des résolutions ayant été adoptées et ayant reçu statut prioritaire figurent celle demandant l'interdiction des armes semi-automatiques et automatiques à des fins personnelles ainsi que celle réclamant le respect des objectifs du protocole de Kyoto.

Le Devoir

Avec Alec Castonguay et la Presse canadienne

Rectificatif

Une erreur s'est glissée dans notre texte d'hier portant sur le déroulement du congrès à la chefferie libérale. Contrairement à ce que nous écrivions, les candidats ayant obtenu moins de 5 % des voix ne seront pas obligés de se retirer de la course pour le tour suivant. Seul le candidat étant arrivé dernier sera éliminé. Ainsi, il pourrait y avoir un plus grand nombre de tours de scrutin que nous le prédisions.

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre à la disposition de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de publication Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 300, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoyé en publication — Enregistrement 9856. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3380
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390